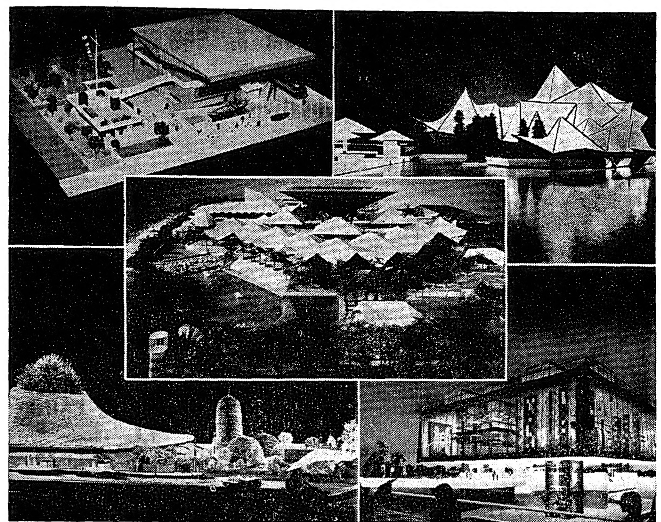
La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVIII EDMONTON, ALBERTA MERCREDI LE 29 JUIN 1966 No 32



Le Canada sera représenté à l'Expo 67 par un pavillon (au centre) dont la partie principale sera une immense pyramide renversée. De leur côté les provinces canadiennes y auront aussi quatre pavillons. Dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, on peut voir: le Pavillon des provinces de l'Atlantique, le pavillon des provinces de l'Ouest, le pavillon du Québec et le pavillon de l'Ontario.

Assemblée du comité des jeunes tenue à Edmonton

M. Gabriel Audy, ancien président, présenta aux membres présents un rapport des buts et des activités que le Comité des jeunes de l'A.C.F.A. réalisa durant l'année écoulée.

Buts du Comité:
Promouvoir chez les jeunes un intérêt à se réunir et étudier leurs problèmes de Franco-albertains.

Activités:
Visite de Jean-Pierre Ferland, chansonnier.

Compilation d'une liste des jeunes canadiens-français qui vont à l'Université de l'Alberta.

Danse de la Sainte-Catherine, avec participation des autres Clubs de la ville.

Organisation de la Cabane à Sucre des jeunes.

Journées du samedi pour les jeunes.

Elections:
Lors de la dernière réunion, un comité de nomination avait avait été élu afin de présenter à l'assemblée une liste de candidats pour les élections du nouvel exécutif. Jeannine Côté avait été nommée présidente de ce comité.

Election du nouvel exécutif:
Présidente:
Mlle France Levasseur
Vice-président:
M. Marcel Doucet
Secrétaire:
Mlle Claudette Leroux
Trésorier:
M. Edmond Levasseur
Conseillers:
M. Gabriel Audy
M. Bernard Lefebvre
Mlle Florence Gobeil
M. Paul Ledet.

Des remerciements furent faits à l'exécutif sortant de charge.

Propositions:
Il fut proposé qu'une liste aussi complète que possible contenant les noms et les adresses de tous les membres soit polycopiée et envoyée aux membres.

Qu'il y ait réunion de l'Assemblée générale à toutes les deux semaines, *mais que l'Exécutif puisse convoquer* des assemblées spéciales lorsque ce sera nécessaire.

Que l'Exécutif se charge d'organiser la danse du 23 juillet pour les jeunes qui nous viendront de Hull et qu'il ait le pouvoir de s'adjoindre les membres nécessaires à l'organisation.

Que France Levasseur, jusqu'à formation du comité de propagande, s'occupe de faire paraître dans La Survivance et annoncer à la radio, tous les rapports concernant les activités du Club des jeunes.

Il fut aussi suggéré qu'un jeune, étudiant ou étudiante, soit délégué pour assister au Carrefour sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui aura lieu durant le Congrès de l'ACELF à Régina en juillet. On laisse à l'Exécutif le soin de prendre la décision finale.

C.B. (comité des jeunes)

Assemblée des actionnaires de Schola

Tel que décidé en avril dernier, les actionnaires de la Librairie Schola se sont réunis en assemblée générale spéciale vendredi soir dernier, 24 juin.

La principale question à l'étude — est-il besoin de le rappeler — était la résolution demandant l'arrêt des opérations de Schola.

Après lecture des rapports présentés par Me Lucien Maynard, c.r., président du Conseil d'administration et M. Guy Joulin, gérant de la librairie, les actionnaires ont longuement discuté des problèmes de Schola et, plus particulièrement, des efforts entrepris et des résultats obtenus au cours des deux derniers mois.

Il ressort de ces discussions deux points principaux: 1) d'abord s'assurer d'une réserve de capitaux suffisante pour permettre à Schola la poursuite de ses activités dans le sens et selon les normes que les actionnaires souhaitent lui donner; 2) s'assurer d'un plus grand support de la part de la population et des organismes scolaires ou autres et être certains qu'on donnera suite aux promesses faites de part et d'autre.

Ces deux points sont vitaux et les actionnaires se sont donné deux semaines additionnelles pour les approfondir davantage et s'assurer de leur mise en application.

Ce qui revient à dire que la question de Schola n'est pas réglée, qu'on poursuit les démarches, et qu'une autre assemblée générale sera tenue le 8 juillet prochain à la suite de cet ajournement de vendredi dernier.

Une chose est certaine — il en a été fait mention au cours de cette assemblée — c'est que nous devrons régler ce problème nous-mêmes, sans aucun espoir d'aide extérieure de la province de Québec ou d'organismes d'aide aux minorités comme le Conseil de la Vie Française.

La solution reste entre nos mains, et nous avons encore deux autres semaines pour la trouver ou, tout au moins, l'amorcer.

Comment se rendre à l'Expo '67 et où se loger à Montréal

Montréal (Expo 67) — Quiconque projette de se rendre à l'Expo 67 l'an prochain se pose trois questions: comment aller à Montréal? comment se loger là-bas et comment se rendre à l'Expo même?

Un an avant l'ouverture de l'Expo, la direction de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 peut répondre à ces trois questions.

Déjà, l'Expo a un service, Expo-Voyage, qui travaille en collaboration avec les agents de voyages du monde entier. Non seulement leur fournit-on de la documentation sur Montréal et sur l'Expo mais on les aide aussi à organiser les voyages de groupes.

De plus, un autre service, Logexpo, servira, gratuitement, d'intermédiaire entre les visiteurs et les hôtels les motels, les pensions, les particuliers qui auront des chambres à louer, les terrains de camping, les parcs à roulottes et les institutions — collèges et universités qui accueilleront les groupes de jeunes.

Le visiteur peut, s'il le veut, faire ses réservations comme il l'entend; mais il peut aussi avoir recours à Loexpo s'il a quelque problème. Grâce à des ordinateurs ultra-modernes, Loexpo pourra avoir à la minute près une liste complète des lits disponibles dans les 300,000 qui seront mis à la disposition des visiteurs de l'Expo 67. Le système est conçu de telle sorte qu'un visiteur puisse arriver à obtenir le plus rapidement possible le gite qui lui convient le mieux.

Il en coûtera $2.50 à un adulte pour entrer sur le terrain de l'Exposition, qui se trouve à 10 minutes du centre de Montréal. Une fois sur le terrain, il pourra emprunter gratuitement l'Expo-express, le réseau de transport en commun qui le conduira d'un coin à l'autre de l'emplacement. Il aura aussi droit à l'entrée gratuite de tous les pavillons nationaux et des pavillons thématiques de l'Expo.

Il est à noter que les visiteurs peuvent bénéficier d'une réduction sensible sur le prix du billet d'entrée en achetant ce passeport pour l'Expo avant la date d'ouverture. Il y en a trois sortes: pour une journée, pour une semaine — sept jours consécutifs —, et pour toute la durée de l'Expo et trois catégories: pour les enfants, pour les jeunes et pour les adultes. Nous vous recommandons de lire bien attentivement les annonces qui paraissent régulièrement dans les journaux à ce sujet.



Lors de la récente collation des diplômes à l'Université d'Ottawa, M. Marcel Lavallée, fils de M. et Mme Maurice Lavallée d'Edmonton, fut l'heureux récipiendaire des degrés de Licence en Philosophie et de Maîtrise ès Arts "cum laude".

Pas d'abstinence cette semaine

Nos lecteurs sont priés de prendre note que l'épiscopat canadien a accordé une dispense générale d'abstinence pour vendredi de cette semaine, le 1er juillet, en raison de la célébration de la Fête du Canada

Paul VI

"Le monde a soif de justice, de paix et d'amour"

CITE DU VATICAN — "Le monde d'aujourd'hui a soif de justice. Le monde d'aujourd'hui a soif de paix. Le monde d'aujourd'hui a soif d'amour", a dit le Pape dans un message télévisé qu'il a adressé aux travailleurs chrétiens belges à l'occasion du 75e anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum", premier document social de l'Eglise.

Paul VI a tout d'abord rappelé ce que les organisations ouvrières catholiques ont apporté au pays depuis la première ligue démocratique belge. Il a ensuite félicité les militants chrétiens qui, dans le sillage de généreux pionniers, a-t-il dit, ont voulu être des témoins agissants de l'Eglise au sein de la communauté des travailleurs et apporter à leurs frères, avec la foi du Christ, plus de vérité, plus de justice, de liberté et d'amour.

Engageant ensuite ses auditeurs à vivre le décret conciliaire sur l'apostolat des laïques et la constitution sur l'Eglise dans le monde, le St-Père a poursuivi:

"En puisant votre inspiration dans l'enseignement de l'Eglise, vous voulez — tout en collaborant en un dialogue ouvert avec d'autres organisations pour la promotion efficace des valeurs humaines dans la profession et la cité — vous voulez surtout christianiser les institutions temporelles et conduire vos frères de travail vers le Christ.

Et en chrétiens vous avez la préoccupation toujours présente de vivre fraternellement, au-delà des difficultés de langue ou de tradition, de condition sociale ou de culture: soyez fidèles aux richesses du passé, et oeuvrez tous ensemble pour un avenir plus humain et plus chrétien. Continuez à garder ce double souci d'améliorer la condition matérielle du monde ouvrier et de mettre au premier rang son intérêt spirituel".

Avant de les bénir le Pape a enfin exhorté ses auditeurs à entrer généreusement dans le nouveau mouvement mondial des travailleurs chrétiens "pour mieux promouvoir à l'échelle du monde, a-t-il dit, ces valeurs humaines et chrétiennes que vous avez reçues en héritage."

Nouveau comité de l'A.C.F.A.

Samedi, le 25 juin, s'est tenue à la salle de conférence de l'A.C.F.A. la première assemblée du comité dont la fondation avait été résolue lors de la dernière assemblée générale de l'A.C.FA., tenue le 2 avril. Le but de ce comité est d'étudier et d'aider à la solution des problèmes qu'entraîne la transformation sociale et économique de nos centres ruraux. Suggéré par les CARDA, ce comité a été organisé et convoqué par M. Eugène Trottier, tel que décidé par le Conseil général de l'A.C.F.A.

Le premier soin des membres de ce comité fut de s'élire des officiers dans la personne de M. Jean-Joseph Lajoie, président et Messieurs Louis-Joseph Laberge, Fernando Girard, et Jean-Marie Fontaine, tous trois conseillers. Le travail de secrétaire sera accompli par le secrétariat de l'A.C.F.A.

Ce comité s'est donné pour nom: "Comité d'orientation sociale et économique de l'A.C.F.A."

Le travail principal de ce comité sera centré sur la réorganisation sociale et économique de nos centres ruraux, réorganisation devenue nécessaire par le départ d'un bon nombre de nos fermiers et surtout de la jeunesse. Le comité étudiera le cas de ceux qui émigrent vers des centres industriels et le cas de ceux qui reçoivent ces émigrants.

Tout laisse prévoir que ce comité aura une tâche énorme à accomplir et que ses membres sont tout-à-fait qualifiés pour l'entreprendre et la mener à bonne fin.

M. Georges-Henri Dagneau

L'assimilation à peu près inévitable à la suite de l'isolement

"Dans la mesure où les groupes minoritaires quittent leurs paroisses rurales pour aller vivre dans les villes; dans la mesure où l'école ne leur donne pas suffisamment de français; dans la mesure où l'environnement exerce une pression continue en faveur de l'anglais et enfin dans la mesure où la télévision de langue française est absente, dans la même mesure l'assimilation devient à peu près inévitable."

Voilà ce qu'a déclaré M. Georges-Henri Dagneau, directeur du Service du Canada français d'outre-frontières, au ministère des Affaires culturelles du Québec, dans une causerie qu'il prononçait, devant les membres du club Richelieu de Hull.

M. Dagneau, ancien journaliste du "Droit", a souligné que dans le cas du Canada, l'histoire, la géographie, l'économie et aussi une très vieille tradition ont porté les Canadiens de langue française à couvrir le continent entier de l'est à l'ouest et du nord au sud. **"L'éparpillement des forces françaises sur une aussi gigantesque étendue de terrain constitue, disait-il, un phénomène assez particulier."**

Selon lui, cette dispersion, que l'on qualifie de diaspora, n'est pas un phénomène récent, car il a fallu des siècles pour en arriver à la situation actuelle. **"Si l'on se borne, disait-il, aux cadres de notre pays, son évolution politique a cependant donné lieu à une série de crises d'où sont sorties ce que l'on a longtemps appelé et qu'on appelle encore "nos minorités". Impossible de retracer ici l'histoire des luttes scolaires, de leurs causes, de leur signification et de leur succès. Disons cependant que dans la plupart des cas, nous nous trouvons en présence de ce que j'appelerai le phénomène de la deuxième ou de la troisième génération."**

"En effet, a continué le conférencier, lorsqu'un rameau se détache d'un groupe ethnique bien constitué et va vivre dans un milieu, la première génération garde assez facilement ses caractéristiques originelles: religion, langue, tradition. La deuxième génération éprouve forcément de plus grandes difficultés à y parvenir. A la troisième génération, se pose fatalement une option dont l'issue n'est pas pré-déterminée dans tous les cas, mais exige, pour être positive, des mesures tout à fait spéciales.

"En d'autres termes, si la troisième génération veut conserver les traits de la physionomie des grands-parents, elle doit recourir à des moyens très concrets et très efficaces pour y parvenir, sans quoi l'assimilation fera son oeuvre. Il faut donc, au bout d'une période qui varie entre un demi-siècle et un siècle, que les fils ou les petits-fils de la première vague d'immigrants manifestent la volonté bien arrêtée de rester fidèles à leur culture."

M. Dagneau a annoncé que le ministère des Affaires culturelles est à mettre au point un livre blanc dans lequel il exposera sa politique sur la façon dont on entend faire rayonner la culture française.

"Ce projet est présentement entre les mains du ministre. Il ne peut pas être divulgué", a-t-il dit.

Le conférencier a brossé un tableau du travail accompli, jusqu'à maintenant, par le service qu'il dirige. Il a mis en relief le bulletin "Québec-Amérique", destiné à créer un lien permanent entre les multiples îlots de langue française dispersés à la grandeur du continent.

Le DROIT

La Turquie offre à l'ONU un facsimilé du plus ancien Traité de paix connu

ISTAMBOUL — Le gouvernement turc, offrira bientôt à l'ONU un facsimilé du plus ancient traité de paix connu, négocié il y a près de trente-trois siècles. L'ouvrage sera exposé au secrétariat général des Nations unies à New York. Les principes que les souverains signataires proclament dans le texte sont pour une grande part ceux sur lesquels se fonde la Charte de l'ONU promulguée en juin 1945.

Le traité de paix dont la Turquie conserve l'original au Musée des Antiquités orientales de Istamboul fut conclu vers l'an 1280 avant l'ère chrétienne entre le pharaon (roi d'Egypte) Ramsès II et Hattusilis, roi des Hittites, dont la Turquie moderne englobe le territoire.

L'archéologue allemand Hugo Winkler découvrit le texte il y a une soixantaine d'années, gravé en langue accadienne (exact) et en caractères cunéiformes sur une tablette de terre-cuite, près de Boghaz-Keui, lieu où ont travaillé diverses missions archéologiques en Anatolie. La langue accadienne servait de langue diplomatique, à l'époque de Ramsès II.

Toutes les dispositions du traité tiennent sur une tablette de sept pouces sur six. Il faut dire qu'en écriture cunéiforme un caractère représente un mot français: il s'agit en quelque sorte d'une sténographie. Un artiste turc s'occupe présentement de graver le facsimilé sur cuivre.

Le traité intervenait après sept ans d'hostilités. Les souverains y constituent "une alliance offensive et défensive." La prépondérance de l'Egypte est reconnue en Palestine et dans le sud de la Phénicie; celle de la monarchie hittite sur la Syrie, le nord de la Phénicie, les territoires asiatiques qui forment la Turquie moderne.

Réunion du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan

Les Administrateurs du conseil ont tenu leur réunion le 13 juin 1966 dans les bureaux du nouvel édifice Co-operative Trust Building, 333-4ième avenue nord, Saskatoon.

Messieurs Raymond Marcotte de Saskatoon et Arthur Nogue de Régina ont été ré-élus président et vice-président respectivement. Messieurs Arthur Doucet de Domremy et René Lavoy de Montmartre ont aussi été ré-élus. M. Abel Toupin de Régina a été élu aussi sur le Conseil Administratif pour le prochain terme d'un an.

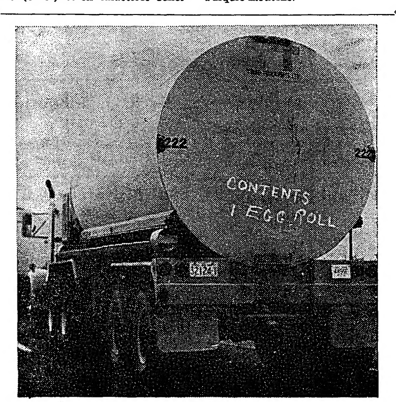
M. Théodore Préfontaine, secrétaire-gérant du C.C.S. depuis octobre 1961 a été nommé à détenir la même fonction.

L'assemblée plénière des sociétaires avait eu lieu à Régina auparavant. A cette assemblée Messieurs Arthur Nogue et René Lavoy avait été ré-élus administrateurs pour un terme de trois ans. Deux nouveaux venus qui ont été élus à cette occasion sont Messieurs Ernest Chabot de Zenon Park et Jacques Perreault de Régina.

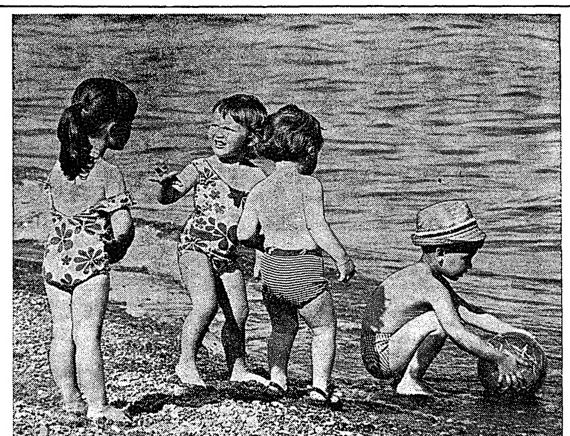
Les Administrateurs ont aussi donné plus de précisions relativement à la grande conférence coopérative qui sera tenue à la fin de novembre pour tous les représentants d'organismes coopératifs dans nos centres français. L'orateur invité sera M. Martin Légère de Caraquet, Nouveau-Brunswick, président du Conseil Canadien de la Coopération. Les étudiants qui ont pris le cours au Western Co-operative College en juillet seront aussi à l'honneur. Tous les aspects du mouvement coopératif ainsi que le rôle que doit prendre le coopérateur de langue française dans l'ensemble du mouvement sera étudié et discuté par les délégués et les représentants du Wheat Pool, Federated Co-op, Credit Union League, etc. Les dames et les adolescents sont spécialement bienvenus.

Le prochain congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération aura lieu dans la province de Québec du 10 au 15 juillet. Le thème du congrès est: Le rôle du coopérateur face à l'intégration. Tout indique qu'au moins dix Messieurs et dames de la Saskatchewan assisteront à ce congrès.

Théodore Préfontaine.



L'histoire ne dit pas si c'est l'oeuvre d'un plaisantin ou si c'est le conducteur du camion qui a voulu répondre une fois pour toutes à ceux qui lui demandaient ce que contenait son énorme camion-citerne, mais personne ne l'importunera plus . . .



L'été, les congés, les visites à la plage, tout cela est maintenant un fait actuel et courant. Les parents ou gardiens doivent bien se rappeler qu'il ne faut jamais laisser de jeunes enfants au bord de l'eau sans surveillance. Ici, deux jeunes demoiselles sont en grande discussion pour savoir laquelle des deux se trempera l'orteil la première.

Editorial

Bonnes vacances... avec prudence!

Nous voilà rendus à la veille du premier congé prolongé de l'été et fort probablement, encore cette année, les journaux du lendemain de ces grandes fins de semaine vont nous présenter leur longue liste d'accidents mortels de la route ou de l'onde.

La publication de cette liste est-elle vraiment nécessaire? Est-il inévitable que tant de foyers se trouvent subitement plongés dans le deuil et la consternation?

Au cours du seul mois de juillet de l'année dernière — ce sont les statistiques fédérales qui le prouvent — pas moins de 15,556 personnes ont subi des blessures au Canada dans des accidents de la route. Un très grand nombre aussi se sont noyées . . .

Evidemment, il est normal que l'été, les congés prolongés et les vacances attirent sur nos routes canadiennes un plus grand nombre d'automobilistes et qu'il s'ensuive une densité accrue de la circulation et un accroissement des risques d'accident. Il devrait être aussi normal, cependant, que tous les automobilistes ou baigneurs soient davantage sur leurs gardes, qu'ils redoublent de précautions et de prévoyance.

Bien qu'il soit possible qu'il y ait encore de nos jours quelques routes dangereuses, il faut bien admettre qu'elles se font de plus en plus rares. Les gouvernements de toutes les provinces ont à coeur de moderniser leur système routier; les voies nationales deviennent plus larges, plus en mesure d'absorber le flot toujours grandissant d'automobiles et elles offrent moins de risques dans leurs tracés.

Et bien que nous n'en soyons pas encore arrivés à la sécurité maximale dans nos voitures — il s'en manque — nos véhicules sont plus perfectionnés et nous sommes en mesure de bénéficier de certains avantages sécuritaires nouveaux et nécessaires.

Qu'advient-il malgré cela? Et quand bien même nous l'aurions ce fameux véhicule à sécurité totale, qu'adviendrait-il?

Aussi perfectionnée qu'elle puisse être, une automobile ne constituera toujours qu'un ensemble mécanique. Tout comme le meilleur et le plus perfectionné de tous les cerveaux électroniques, il lui faudra toujours le complément d'une présence humaine et de sa raison pour avoir une valeur réelle et totale.

Car c'est de là — et ce le sera probablement toujours — que viendra la direction et la solution au problème dramatique et sans cesse croissant des accidents routiers.

Une défectuosité mécanique est passible de correction par l'habileté et le raisonnement de celui qui fait usage de la machine (certaines expériences spatiales américaines en sont la preuve concrète), mais l'inverse est fort peu probable.

Les pièges qu'il nous faut éviter sont multiples et certains organismes se spécialisent à les faire connaître au public. Le Conseil canadien de la Sécurité routière, par exemple, fait tout son possible pour mettre en garde le conducteur. Il ne cesse de l'avertir de traquenards comme l'excès de vitesse (ou de lenteur), des méfaits qu'entraîne l'abus d'alcool, il lui rappelle l'absolue nécessité de maintenir son véhicule en parfait état de fonctionnement; etc.

Les journaux publient ces conseils; et pourtant . . . ils doivent aussi publier les longues listes de mortalités que l'on sait.

La réflexion est la mère de la prudence. A notre tour de vous le rappeler et de vous la prêcher.

N'oublions pas non plus que si c'est une obligation légale que nous avons envers tous nos concitoyens de leur préserver la vie, c'en est aussi une morale. D'ailleurs, l'épiscopat de certains pays se fait de plus en plus clair et précis en ce domaine. Certains évêques n'ont pas hésité à avertir leurs fidèles qu'ils commettaient une faute grave chaque fois qu'ils transgressaient les lois de la circulation . . . C'est un indicatif sûr de la gravité de la question.

Et le problème n'est pas tellement différent en ce qui concerne la sécurité aquatique. On se prend à réfléchir quelquefois sur le manque de précautions inouï dont font preuve certaines personnes sur nos lacs ou nos rivières. Si seulement on avait pensé prendre les précautions les plus élémentaires, un grand nombre de tragédies auraient pu être évitées.

Le plus souvent, rappelons-nous en, la sécurité aquatique — comme la sécurité routière d'ailleurs — n'est qu'affaire de bon sens . . . de ce genre de bon sens qui sauve des vies.

Il y aura toujours des accidents, c'est inévitable, mais tâchons de faire en sorte qu'il y en ait le moins possible.

La Survivance n'a pas suffisamment de lecteurs qu'elle puisse se permettre d'en perdre! Nous tenions à vous le dire, en vous souhaitant, bien sûr, de BONNES VACANCES A TOUS.

Jean-Maurice Olivier

FACTURE ORIGINALE

Voici la note détaillée laissée par un peintre-décorateur au curé d'une paroisse dont il venait de rénover l'église.

1.	Correction des dix commandements	$ 5.20
2.	Embelli Ponce-Pilate et nouveau ruban à son bonnet	$ 3.60
3.	Queue neuve au coq de saint Pierre et crête	2.15
4.	Rattaché le bon larron à sa croix et remis un doigt neuf	6.90
5.	Remplumé et doré l'aile gauche de l'ange Gabriel	14.80
6.	Lavé la servante du grand-prêtre Caïphe	0.00
7.	Ranimé les flammes du purgatoire et restauré quelques âmes	6.90
8.	Rebordé la robe d'Hérode et réajusté sa perruque	2.95
9.	Mis des guêtres neuves à Tobie fils et reverni son sac de voyage	8.40
10.	Nettoyé les oreilles de l'âne de Balaam	4.00
11.	Redoré les pendants d'oreille de Sara	6.30
12.	Restauré la mâchoire d'âne de Samson	6.30
13.	Remis une anse à la cruche de la Samaritaine	1.25
14.	Rapiécé la chemise de l'enfant prodigue, nettoyé les porcs et mis de l'eau dans leur auge	7.70
15.	Donné un coup de brosse au poil du chien de saint Roch et remis à neuf son museau	4.35
	TOTAL:	$80.80

La Survivance

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à: 10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta

Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

La Survivance est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel des Associations Canadiennes-françaises de l'Alberta et de la Colombie.

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A. ou de la F.C.F.C.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:

1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00 — 4 ans: $10.00

Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant

MERCREDI LE 29 JUIN 1966



Pour certains, qui en rêvent depuis les tout premiers jours de septembre (!), le grand jour est enfin arrivé. Les portes de l'école se sont ouvertes une dernière fois pour laisser passage aux écoliers en vacances. Finis les devoirs, finies les leçons, c'est maintenant le temps d'aller à la pêche, de se baigner, de faire du camping, de profiter de l'été, quoi! Il ne faudrait surtout pas oublier d'être bien prudents.

Comment les bons conducteurs se parlent entre eux...

Un bon conducteur doit être capable de communiquer avec les autres automobilistes, de les avertir d'un danger, de leur demander de l'aide, de les remercier et aussi d'échanger avec eux des messages comme les gens civilisés en échangent partout.

Un spécialiste de la conduite automobile, qui parcourt au volant plus de 50,000 milles par an pour étudier les problèmes de circulation, est l'instigateur d'une méthode de conduite-sans-accident qui a été adoptée avec fruit par plusieurs entreprises de transport et dont on a tiré une série de films documentaires. Voici d'après cet expert quelques-uns des "messages" qu'un conducteur attentif peut transmettre aux autres:

"Je m'apprête à tourner à gauche!" Mettez votre clignotant. Rapprochez-vous graduellement de la ligne médiane. En approchant de l'endroit où vous voulez tourner, appliquez à petits coups sur votre frein à pied pour avertir celui qui vous suivrait de trop près. Dans les derniers 100 pieds, serrez au maximum la ligne médiane.

"Attention, danger devant vous! Préparez-vous à stopper." Si un accident vient de se produire de l'autre côté de la route, faites un rapide appel de phares aux automobilistes que vous croisez et qui foncent vers le lieu de l'accident sans se douter du danger.

"Je vous vois . . . et je vais vous aider." Pour transmettre ce message à un conducteur plus rapide qui voudrait doubler, relevez la tête une ou deux fois et jetez un regard dans votre rétroviseur. Le soir, étendez la main et ajustez votre rétroviseur. Braquer ensuite à droite; ce sera plus facile pour l'autre conducteur de guetter une zone sûre pour doubler.

"Je voudrais entrer dans la file, aidez-moi." Le secret, pour s'insérer dans le flot des voitures ou sortir d'une petite rue, d'une allée ou d'un parc de stationnement est de repérer un automobiliste, de le regarder dans les yeux et, de la main, de lui adresser un petit geste amical, en y ajoutant un grand sourire. Il est rare, avec cette méthode, qu'on ait à "demander" le passage à plus de deux conducteurs.

En somme, il s'agit de donner l'exemple de la courtoisie. Et la courtoisie, c'est encore l'un des meilleurs moyens de rendre nos routes plus sûres.

La cause de Mgr Grandin

CITE DU VATICAN — Présidée par le Pape, la Congrégation générale des Rites a été amenée à se prononcer sur l'héroïsme des vertus de "l'apôtre des Esquimaux", Mgr Vital Justin Grandin. Né en 1829 en France, à Saint-Pierre-Lacour, Vital Justin Grandin entra chez les Oblats de Marie-Immaculée en 1853 et fut envoyé dans le nord-ouest du Canada. Nommé auxiliaire de Saint-Boniface en 1857 il devint évêque de Saint-Albert en 1871 et mourut dans cette ville en 1901.

500,000 'maisons mobiles' parcourent les routes du pays

"Aux avantages de posséder une maison mobile (ou maisonnette-remorque) se rattache une série d'obligations que le propriétaire ne saurait ignorer," déclare le Conseil canadien de la sécurité routière, à l'occasion de sa campagne estivale de sécurité, intitulée "Ralentissez et vous vivrez!" Parmi les plus importantes de ces obligations, le Conseil note les pneus de la remorque et leur entretien.

A ce sujet, le Conseil offre aux 500,000 propriétaires de maisons mobiles au pays, les quelques conseils qui suivent et qui se fondent sur les recommandations de l'Association canadienne du Caoutchouc.

Selon le Conseil, la pratique la plus dangereuse, de même que la plus commune, est celle de gonfler les pneus de la maison-remorque "à bloc", ou encore, de les gonfler insuffisamment. L'une ou l'autre est susceptible d'entraîner la faillite prématurée des pneus, dit-il. On fabrique des pneus uniquement pour usage sur les remorques. Il y en a de grosseurs différentes, pour les différents genres de remorques, et la pression d'air requise dans ceux-ci peut aller jusqu'à tripler la pression d'air recommandée pour les pneus réguliers. Le Conseil signale cependant que, même avec la charge maximale et le gonflage recommandés, on ne doit jamais rouler à plus de 50 milles à l'heure. De plus, de même qu'il en est pour les pneus réguliers, on ne doit jamais "saigner" les pneus d'une remorque, alors que ceux-ci sont encore chauds, à la suite d'une randonnée prolongée. On en vérifie la pression après le refroidissement seulement,.

'Tout poids ajouté en surplus à la remorque, dit le Conseil, fait force sur l'unité entière. La fatigue ainsi créée se transmet à la voiture par voie de la languette et de l'accrochage. Le propriétaire ferait bien de vérifier les instructions du manufacturier relativement à la charge-limite de la languette, chaque fois qu'il ajoute une charge importante."

Le Conseil et l'Association sont d'avis que, lorsqu'on prévoit une période d'immobilité d'un mois ou plus, mieux vaut installer la maison mobile sur des blocs et en démonter les pneus qu'on prendra soin de ranger dans un endroit sec et frais. A défaut, on laissera ceux-ci sur la remorque, en prenant soin d'en réduire la pression à 10 livres.

Selon le Conseil, le "caravaning" sera agréable dans la mesure où chaque propriétaire accordera aux pneus les soins nécessaires. "Sans cela, dit-il, on risque de ruiner ses vacances."

VIVE NOS FORETS

Pour la septième année consécutive, le Canada en 1965 a produit une quantité record de bois de pulpe.

Pneus bien gonflés, facteur de sécurité important

Les pneus sont une partie intégrale des systèmes de direction, de freinage et de force motrice du véhicule, de sorte que losque la pression d'air est insuffisante, ils peuvent entraver sérieusement l'efficacité de chacun des systèmes, déclare le Conseil canadien de la sécurité routière. Le CCSR ajoute que, selon l'Association canadienne du caoutchouc, "l'usage que font les automobilistes de l'air comprimé, lequel est gratuit un peu partout, porterait à croire que chaque livre de pression d'air coûte dix dollars".

En ce qui concerne l'entretien des pneus, poursuit le Conseil, les automobilistes sont généralement coupables de deux omissions: manque de vérification et mauvais gonflage. Lorsque la pression d'air est insuffisante, non seulement l'efficacité des freins, de la direction et du transfert de la force motrice au pavé s'en trouve-t-elle affaiblie, mais le pneu lui-même se détériore plus rapidement, ce qui en amène la faillite prématurée.

Pour toute randonnée prolongée avec cargaison lourde, en été, il faut ajouter à chaque pneu, quatre livres de pression de plus que la pression normale recommandée dans le manuel d'entretien.

On ne "saigne" (enlever un peu d'air) jamais un pneu après une course effectuée à haute vitesse. Au dire de l'Association, il est normal que la pression du pneu augmente dans de telles circonstances. "L'automobiliste sage, dit le Conseil, fera vérifier ses pneus avant le trajet, alors qu'ils sont froids".

Pour un servire prolongé, plus de sécurité et d'efficacité, la rotation des cinq pneus à tous les 5,000 milles est recommandée. On prolongera la vie des pneus par 25 pour cent, dit le Conseil.

La Bible vous parle . . .

Celui qui se penche sur la Loi parfaite de liberté et s'y tient attaché, non pas en auditeur oublieux, mais pour la mettre activement en pratique, celui-là trouve son bonheur en la pratiquant. (Jac 1, 25)

(Textes choisis par la Société catholique de la Bible.)

Un prix annuel de $50,000 destiné à l'auteur canadien d'une haute réalisation

La Banque Royale du Canada a annoncé récemment qu'elle marquera le Centenaire de la Confédération du Canada en créant un prix annuel de $50,000 destiné à l'auteur canadien d'une haute réalisation. M. W. Earle McLaughlin, chairman et président de la Banque, a précisé que le premier prix sera décerné en 1967.

Rappelant que des Canadiens et d'autres personnes qui travaillaient au pays ont réalisé dans le passé beaucoup de grandes découvertes, inventions ou innovations, M. McLaughlin a noté avec regret que jusqu'à ce jour la population canadienne n'a pas toujours su reconnaître à leur juste valeur les grandes réalisations des personnes qui avaient ainsi enrichi considérablement le patrimoine des sciences, de la technologie, de l'agriculture, des affaires, des arts et des humanités. Il a exprimé l'espoir que le prix du Centenaire de la Banque Royale comblerait en partie cette lacune.

Un jury composé de six éminents Canadiens décidera de l'attribution du prix, dont l'objet est de reconnaître les hautes réalisations dans un champ d'action quelconque, d'après le critère suivant: La réalisation a-t-elle contribué au bien commun et au bien-être de la population canadienne ou de l'humanité? Le docteur A. W. Trueman, de London, (Ont.), présidera le jury; les autres membres sont: M. G. Maxwell Bell, de Calgary; l'honorable J. V. Clyne, de Vancouver; le docteur Roger Gaudry, de Montréal; le très honorable J. L. Ilsley, de Halifax; et le docteur O. M. Solandt, de Toronto.

"Le jury, ajoutait M. McLaughlin, constituera un organisme complètement indépendant et aura pleins pouvoirs pour accueillir les propositions relatives aux candidats, étudier le mérite des recherches ou des autres travaux accomplis et adjuger le prix. La Banque n'aura rien à voir dans le choix du lauréat.

"Le prix n'est subordonné à aucune condition. Le lauréat recevra le prix en récompense de sa contribution à la société et il pourra en disposer à sa guise. Au contraire de la plupart des subventions, ce prix ne sera pas lié à des recherches particulières ni à d'autres travaux."

Le Centre national des Arts

Données statistiques

Superficie totale du lieu
y compris le garage:
— 290,756 p.c. (environ 6.6 acres)

Salle
pouvant servir à des concerts symphoniques, des opéras, des ballets, des comédies musicales, etc.:
— nombre de places — 2,334 pour concerts; 2,214 pour opéras
— largeur de la scène, d'un mur à l'autre — 185 pieds
— largeur de l'avant-scène — 60 pieds (largeur structurale — 70 pieds)
— profondeur de la scène — 62 pieds
— profondeur de l'arrière-scène — 44 pieds
— profondeur totale de la scène (plus 6 pieds d'avant-scène) 112 pieds
— profondeur de l'auditorium, de l'avant-scène au dernier rang de l'orchestre — 97 pieds au dernier rang de la troisième galerie — 114 pieds
— hauteur du gril — 90 pieds

Théâtre
pouvant servir à des représentations de pièces de théâtre, à des concerts de musique de chambre, et à des récitals:
— nombre de places — 970 (avec l'éperon en place — 930)
— largeur de la scène(d'un mur à l'autre — 125 pieds
— profondeur de la scène à partir de l'avant-scène — 48 pieds
— profondeur de la scène en éperon — 21 pieds
— profondeur de l'auditorium, de la scène au dernier rang de l'orchestre — 64 pieds; au dernier rang du balcon — 68 pieds
— profondeur de l'auditorium, de l'éperon au dernier rang de l'orchestre — 44 pieds; au dernier rang du balcon — 50 pieds
— hauteur du gril — 60 pieds

Studio
pour du théâtre expérimental et d'essai, pouvant servir à des groupes amateurs ou à des répétitions:
— nombre de places — 288 (plus galerie — 90) 378 au maximum
— scène entièrement mobile
— hauteur du gril — 47 pieds

Salon
pouvant servir à des réceptions, à des récitals, et à des réunions:
— nombres de places — environ 100

Restaurant
de cuisine gastronomique:
— nombre de places — environ 150

Café
offrant des repas à des prix modiques:
— nombre de places — environ 175

Garage
— pouvant recevoir environ 900 voitures

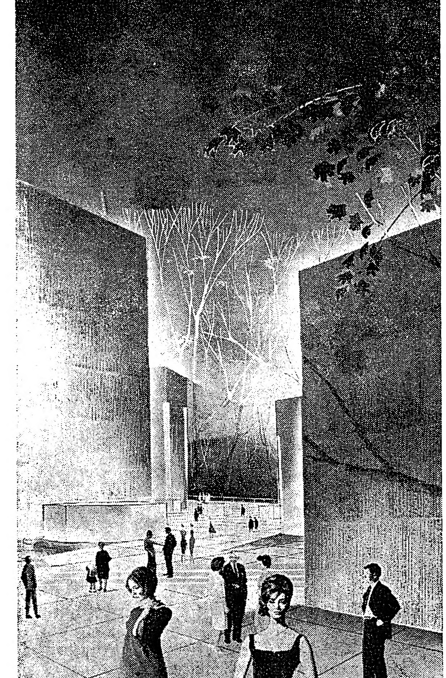
Entrées
— superficie totale — 36,800 p.c. (c'est-à-dire environ 10 p.c. par siège)

Bureaux
Les bureaux seront loués à des organisations artistiques
— environ 12,000 p.c. — environ 10,000 p.c. seront occupés par l'administration du Centre lui-même

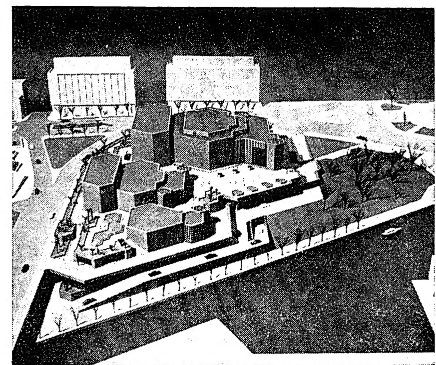
Salles de répétitions
— grande salle — 3,130 p.c.
— petite salle — 2,100 p.c.

Loges des artistes
— pouvant accommoder environ 160 personnes

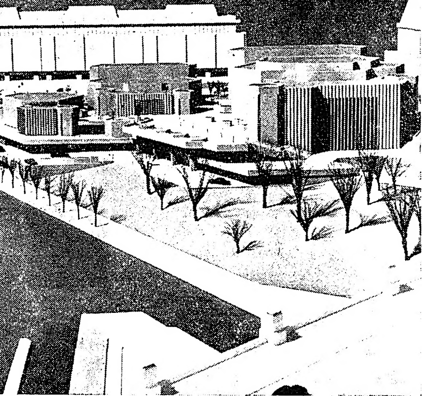
Superficie commerciale (magasins)
— 9,100 p.c.



Esquisse architecturale de la promenade.



L'ensemble du Centre national des Arts, comprenant une salle de concert et d'opéra, deux salles de théâtre, un restaurant et des boutiques.



Vue des jardins, de la salle de théâtre expérimental à gauche, de la salle du théâtre de répertoire au centre et de la grande salle d'opéra à droite.

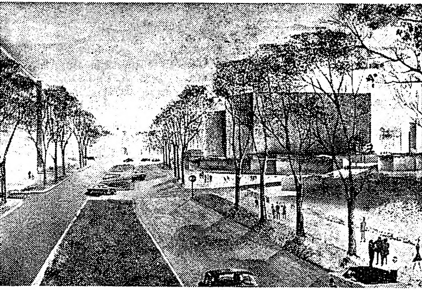
La décision du gouvernement canadien de construire un Centre National des Arts comme l'un de ses principaux projets du Centenaire à Ottawa fut annoncée par le Premier Ministre le 23 décembre 1963. Les plans des architectes, terminés en juillet 1964, furent rendus publics le 29 de ce mois par le Secrétaire d'Etat. Ils prévoient une salle d'opéra d'une capacité totale de 2300 sièges, une salle de 970 sièges pour la présentation de pièces de théâtre du répertoire, une autre salle de 300 sièges pour la présentation de pièces expérimentales ou d'avant-garde, un vaste salon pour les grandes réceptions officielles ou pour des récitals de musique ou de poésie, des bureaux pour les organisations nationales du domaine des Arts, et des facilités commerciales incluant un restaurant, des boutiques et un garage souterrain de stationnement pouvant accomoder 900 voitures. La construction fut entreprise au début de 1965 et devrait être terminée au printemps de 1969.

Toutes ces facilités sont d'abord prévues pour le développement des arts d'interprétation dans la région immédiate de la Capitale, mais ils permettront aussi le développement de ces arts dans toutes les parties du pays en raison de l'aide qu'ils procureront au Conseil Canadien des Arts. Les arts d'interprétation sont définis comme étant ceux du théâtre et de la salle de concert et ils comprennent la création, la mise en scène ou l'interprétation de pièces dramatiques, musicales ou de danse.

Le coordonnateur (M. G. H. Southam) fut choisi par décision du Cabinet fédéral en date du 19 février 1964. Les tâches qui lui incombent sont celles de coordonner les conseils et suggestions présentés par les comités avisoires sur la musique, l'opéra, le ballet, le théâtre et de faire le lien avec le Département des Travaux Publics et les architectes conseils pour la durée de la construction; il doit de plus planifier les activités futures du Centre et préparer l'organisation de manifestations musicales et théâtrales, la présentation annuelle d'un Festival des Arts d'interprétation, et préparer ses recommandations quant à la législation à adopter pour établir un organisme de direction du Centre permanent. Dès qu'un tel organisme aura été accepté par le gouvernement et qu'une loi aura été votée pour son adoption, la fonction de coordonnateur cessera d'exister.

Les aviseurs pour la gérance, la musique et le théâtre ne font partie du Bureau du coordonnateur qu'à temps partiel et dans leur discipline propre seulement. Quelques-uns font aussi partie des comités avisoires.

A la demande expresse de la Commission du Centenaire, le Centre National des Arts a formé une agence spéciale pour la création d'un Festival national pour toute la durée de l'année 1967. Des représentations seront données dans 30 villes canadiennes, au cours de cette année-là, en collaboration avec les autorités provinciales et municipales des centres visités.



De larges avenues permettront l'accès au Centre. A l'arrière-plan, le Monument commémoratif Elgin.

Nous avons perdu une championne mais une autre s'annonce

La décision de Petra Burka de devenir professionnelle porte un dur coup aux espoirs qu'entretient le Canada de reconquérir le championnat mondial du patinage de fantisie dans un avenir immédiat. Cependant, si la jeune Karen Magnussen, de Vancouver, continue à se perfectionner, ce ne sera pas tellement long avant que le Canada reconquiert le championnat mondial.

Karen, qui a commencé à patiner parce qu'elle désirait être un flocon de neige dans un choeur qui participait à un carnaval, et qui a réalisé cette ambition à l'âge de 7 ans, s'est classée au 2e rang, soit immédiatement après Mlle Burka, dans la catégorie style libre lors des championnats féminins sénior.

L'adolescente de 13 ans s'est classée 5e dans l'importante catégorie des exercices obligatoires, mais cela est principalement dû au fait qu'elle avait fait le saut dans les rangs séniors seulement cinq mois plus tôt et qu'elle avait dû apprendre 18 nouveaux exercices au cours de cette brève période.

Dans le classement général, Karen s'est donc classée au 4e rang avec le résultat qu'elle n'a pas participé au championnat mondial où Mlle Burka, détentrice du championnat canadien et de la couronne Nord-américaine, a perdu son championnat mondial.

Karen ambitionne maintenant de participer au tournoi mondial de 1967 en Autriche et aux Jeux olympiques d'hiver à Grenoble France, en 1968. L'abdication de Mlle Burka assure virtuellement Mlle Magnussen de se classer parmi les trois premières au tournoi canadien quitte à se mériter une place sur l'équipe nationale canadienne.

Entrainement intensif

Karen est en 8e année à l'académie Seton, une institution privée pour jeunes filles. Sa journée en classe ne débute qu'à 10h.30 parce qu'elle a étudié les mathématiques l'été dernier en même temps qu'elle a fréquenté l'école de patinage de fantaisie où elle a subi avec succès ses tests d'or.

Fervente admiratrice des Beatles, elle avoue qu'elle ne peut se permettre de se procurer les disques des Beatles parce qu son budget ne le lui permet pas. De toute façon, elle n'aurait ni le temps ni l'énergie nécessaires pour danser avec un horaire comportant du patinage de 6h.30 à 10h.30 du matin et de 3 heures à 6 heures de l'après-midi.

Elle a congé le samedi et elle en profite pour suivre un cours de ballet et elle ne patine qu'une heure après le lunch. Cependant le dimanche elle s'exerce de nouveau pendant cinq heures sous l'oeil attentif de son instructeur Linda Brauckmann.

VIENT DE PARAITRE

Tous les secrets de l'hypnose

par Jean-Paul Pageau

L'hypnotisme a toujours fasciné les hommes: certains s'en méfient comme d'un art qui relèverait des puissances occultes; d'autres, encore, n'y croient pas du tout.

Aux Editions du Jour vient de paraître un petit livre de Jean-Paul Pageau qui fera la lumière sur l'hypnotisme, rassurant les uns et éclairant les autres.

L'auteur de "TOUS LES SECRETS DE L'HYPNOSE" n'est pas un amuseur public qui utilise ses dons pour épater des auditoires de music-hall. M. Pageau, qui connaît très bien son sujet et qui pratique l'hypnotisme depuis plusieurs années, tente de justifier l'usage de cette science (et de cet art) à des fins psycho-thérapeutiques.

Le grand public a besoin de savoir il a tout intérêt à comprendre les mécanismes de l'hypnotisme, ne fut-ce que pour se protéger contre ceux qui chercheraient à en faire mauvais usage.

Des révélations surprenantes au sujet de la nature de l'hypnose, des communications médicales étonnantes, des techniques nouvelles et audacieuses ainsi qu'un éventail de possibilités auxquelles on n'avait pas songé: voilà ce que le lecteur de "TOUS LES SECRETS DE L'HYPNOSE" trouvera exprimé dans un style dépouillé et dynamique.

"TOUS LES SECRETS DE L'HYPNOSE" de Jean - Paul Pageau est en vente chez Schola au prix populaire de $1.00. Distributeur. La Patrie Limitée Service des Mesageries - 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Le restaurant de l'avenir

MINNEAPOLIS (Minnesota) — Le premier restaurant entièrement automatisé a été inauguré récememnt à Brooklyn Centre, localité de la banlieue de Mineapolis. Les mécanismes de ce "restaurant de l'avenir" enregistrent les commandes des clients, cuisent automatiquement les plats commandés, les acheminent au moyen de tapis roulants et groupent dans dans un délai de 4 minutes l'ensemble de la commande. L'addition est calculée au moyen d'un cerveau électronique.

Le nouvel établissement destiné aux automobilistes consommant dans leur voiture, est prévu pour servir une moyenne de 1,000 clients par jour. Il fonctionnera 13 heures par jour et sept jours par semaine. La complexité des mécanismes nécessaires a imposé une limitation des mets inscrits sur le menu: il s'agit de hamburgers, de plat de friture (poulet, grosses crevettes, poisson ou de pommes de terre)et de hot dogs. La carte des boissons est par contre plus étendue, offrant un choix de 10 variétés. La capacité de production est de 400 hamburgers, 400 hot-dogs et 175 autres plats par heure. Cette installation a été mise au point par la compagnie American Machine and Foundry (AMF), une entreprise industrielle diversifiée produisant notamment des installations de bowling, des jouets et des réacteurs nucléaires.

Avantages des langages sifflés

A la Gomera, une des petites îles de l'archipel des Canaries, les habitants communiquent entre eux grâce à un langage sifflé qui permet de transmettre des messages précis, d'une extrémité à l'autre de l'île en moins de cinq minutes.

L'un des avantages de ce langage est que les contribuables de l'île ne paient leurs impôts que s'ils le veulent bien.

En effet, à peine le percepteur a-t-il mis le pied sur leur territoire que l'alarme est sifflée jusque dans les coins les plus reculés. Les maisons se vident, les troupeaux disparaissent . . . et le fonctionnaire n'a plus qu'à reprendre le bateau qui l'a amené.

(Informations Larousse.)

Dans le trou du Goffeur

IL MOUILLE!

Il mouille, il mouille, il mouille!
Je suis trempé jusqu'aux os.
Dans mon trou je me "renfouille",
En attendant qu'il fasse plus beau.

* * *

Les habitants aiment la pluie,
Les hens de la ville du beau temps.
C'est comme ça dans la vie,
Le monde, c'est jamais content!

* * *

La pluie ç'a son bon côté,
Et le Bon Dieu l'a voulu ainsi.
Depuis toujours pour récolter,
Faut du soleil et de la pluie aussi.

* * *

Ce n'est pas beau tout le temps,
Il faut patauger dans la bouette,
Et parfois c'est dégoûtant . . .
On est trempé comme des lavettes.

* * *

Quand vous entrez à la maison,
La Sophronie vous chante pouille:
"Décrotte-toi, pour de bon,
Ou alors, je te zigouille".

* * *

Si vous voyagez en auto,
Et que le chemin est détrempé,
Votre seul choix c'est le "gumbo",
Ou bien le fond d'un fossé!

* * *

C'est de même pour les animaux,
La pluie leur tombe sur le dos;
Ils sont mouillés comme des crapeaux,
Et ne disent pas un v'limeux de mot.

* * *

Je vous conseille d'être patients,
Donnez une chance aux habitants.
Laissez mouiller, en vous rappelant
Qu'après la pluie vient le beau temps!

LE GOFFEUR

Contre le mal de mer: Le gris

Le mal de mer serait intimement lié à la vision des couleurs affirment des chercheurs soviétiques. Le jaune, le beige, le noir, le rouge par exemple déclencheraient les nausées des individus au coeur fragile lorsque le bateau bouge.

En revanche certaines couleurs telle que le gris clair protégeraient du redoutable mal. C'est pourquoi dans un rapport adressé aux dirigeants d'une compagnie de navigation les chercheurs soviétiques ont suggéré que les cabines des navires soient désormais décorées en gris clair.

le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

J'ai vingt ans, les cheveux bruns, les yeux verts et le teint pâle; je mesure 4' 11" et pèse 102 livres. Quelles couleurs croyez-vous m'avantageraient le plus? Puis-je me permettre, en dépit de ma petite taille les tailleurs et robes de ligne "A"?
Gervaise

Bien sûr que vous pouvez vous le permettre . . . et vous devez être bien mignonne. Quant aux teintes qui doivent s'harmoniser le mieux à votre teint, que diriez-vous du vert, du turquoise, très certainement le blanc, le brun cannelle et même, le corail.

Je suis bien petite pour mon âge (21 ans); petite de taille et petite du buste. On m'a dit que pour engraisser il serait bon que je prenne deux cuillerées de brandy tous les matins, dans un verre de lait. J'ai aussi vu dans une revue une annonce pour appareil peu coûteux qui permet de raffermir le buste. Que pensez-vous de mes projets?
Jeannine

Je pense que tout cela est ridicule! Si vous voulez prendre du poids, vous pouvez certainement le faire sans prendre le risque de devenir alcoolique. Le lait, seul, est déjà un aliment assez complet sans devoir lui ajouter du brandy. Quant à votre appareil-miracle, n'y croyez pas trop et ne vous laissez pas tromper par certaines publicités tapageuses, mais trompeuses. En général, la nature fait bien ce qu'elle fait . . . et si elle se trompe dans votre cas, la médecine peut lui venir en aide autrement que le genre d'appareil dont vous parlez.

J'ai la vilaine habitude (on me dit que c'est vilain, mais je n'en suis pas pas si sûre) de pincer les petits points noirs que j'ai dans le visage, après quoi je me lave à l'eau très froide. Est-ce dommageable?
Gigi

Peut-être pas, mais il faut faire bien attention de ne pas vous abîmer la peau. Ce qui est plus dangereux, c'est que vous provoquiez un foyer d'infection qui vous laissera, au lieu de petits points noirs, de bien vilaines cicatrices. Certains salons de beauté emploient un masque de blanc d'oeufs et de citron après ce genre d'extirpation, suivi d'un rinçage à l'eau tiède et d'une application de crème hydratante. Malheureusement, je ne connais pas la proportion exacte de blancs d'oeufs et de citron pour le masque.

Nous projetons des vacances en Californie en juillet prochain; nous avions pensé nous rendre en Idaho, mais on me dit qu'il y fait très froid, même en été. Etant donné que nous amenons les enfants avec nous . . . nous hésitons beaucoup. Quelle est la capitale de cet Etat américain?
Les voyageurs

La capitale est Boise. Il est vrai que la température moyenne en juillet et août est de 58 degrés, mais même si cela peut vous paraître un peu froid, il y a du soleil à profusion le jour, et il n'y pleut presque jamais. L'endroit de villégiature le mieux connu de cet état est certainement Sun Valley. Quelque soit votre décision, je vous souhaite un bon voyage.

D'innombrables pièces d'or récupérées à bord d'une épave

Trois plongeurs canadiens ont révélé récemment qu'ils avaient réussi à vider de son chargement de pièces d'or l'épave du "Chambeau", navire français qui fit naufrage, le 25 août 1725, à l'est du Cap-Breton. L'opération, minutieusement préparée durant trois années, eut lieu au cours de l'automne dernier. Le "Chambeau" transportait la paye de la garnison du port français de Louisbourg (Nouvelle-Ecosse) soit 700,000 dollars, autrement dit: 3,500,000 francs! L'épave reposait par 21 mètres de fond à environ 30 kilomètres de Louisbourg.

L'existence, au fond des océans, de nombreux trésors engloutis a toujours enflammé l'imagination. Périodiquement, des documents sont exhumés des bibliothèques concernant tel naufrage d'un navire ayant transporté de l'or de l'argent ou des bijoux. Des sociétés se forment qui n'ont pas de mal à trouver les capitaux nécessaires aux opérations de récupération, tant est grand l'attrait d'une aventure fabuleuse.

S'il est indiscutable que de nombreuses fortunes englouties au cours de l'histoire attendent toujours leur sauveteur, est-il possible, cependant, de se faire une opinion sur les chances que courent les chercheurs de trésor modernes?

Selon l'ouvrage LA MER (Larousse, éditeur), le bilan sincère des récupérations effectuées dans le passé a été fait, et l'ouvrage Larousse rappelle certaines réussites fameuses, tant par la valeur des cargaisons récupérées que par la somme d'ingéniosité, de courage et d'obstination qui fut nécessaire pour aboutir au succès.

"C'est William Phipps s'acharnant, en 1682, sur l'épave d'un galion espagnol, utilisant une des premières cloches à plongeur, et arrachant à la mer plus de 200,000 livres d'or et d'argent; ce sont les 160 millions — or de la "Thétis" sauvés en 1832 par le commandant Dickinson; les 350,000 livres-or du "Royal Charter" (1859); les 700 millions-or de "l'Oceana", remontés de 25 mètres de fond, en 1912; et les fameux 5 milliards en or du "Laurentic", récupérés en 1917 par 40 mètres de fond . . .

"Plus étonnants encore sont deux sauvetages réussis à très grande profondeur en utilisant les scaphandres rigides: près d'un milliard en or retiré en 1932 de l'épave "l'Egypt", par 120 mètres de fond, en Atlantique, grâce au fameux navire italien "Artiglio"; et, en 1940, les deux milliards et demis d'or du "Niagara", en Nouvelle-Zélande, récupérés à l'incroyable profondeur de 130 mètres!"

Malheureusement, ajoute l'ouvrage Larousse, ces rares et brillants succès compensent à peine de très nombreux échecs!

DÉCOUPEZ ICI

INSUFFLATION DIRECTE (BOUCHE-À-BOUCHE)

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

1. PLACEZ LA VICTIME SUR LE DOS. SOULEVEZ le cou d'une main, et de l'autre main, BASCULEZ la tête vers l'arrière.
2. OUVREZ la bouche de la victime. TIREZ le menton dans la position avancée. PINCEZ le nez pour le fermer. BASCULEZ bien la tête vers l'arrière.
3. SCELLEZ la bouche de la victime avec la vôtre. SOUFFLEZ. Sa poitrine doit se gonfler.
4. RETIREZ votre bouche. RELÂCHEZ les narines. ÉCOUTEZ pour savoir si l'air s'échappe des poumons de la victime. ATTENDEZ que sa poitrine se dégonfle. PINCEZ LE NEZ ET SOUFFLEZ ENCORE.

DÉCOUPEZ ICI DÉCOUPEZ ICI

RÉPÉTEZ les phases 3 et 4 sans interruption. **SI LES VOIES RESPIRATOIRES SONT OBSTRUÉES: VÉRIFIEZ** de nouveau la position du cou et de la tête. **NETTOYEZ** la bouche et la gorge de corps étrangers.

Commencez immédiatement. Ne vous découragez pas. Envoyez quelqu'un chercher un médecin.

Dans le cas de bébés ou d'enfants, couvrir la bouche et le nez avec votre bouche. Insufflez par petites bouffées d'air au rythme d'environ 20 fois à la minute.

Pratiquez immédiatement la respiration par insufflation directe dans tous les cas où la victime a cessé de respirer— NOYADE, ÉTRANGLEMENT, SUFFOCATION, EMPOISONNEMENT PAR LE GAZ, ÉLECTROCUTION, ATTAQUE CARDIAQUE.

DÉCOUPEZ ICI

Connaissez-vous le tiki-tiki-ti?

LA HAVANE —Les séduisants jeunes mannequins sur la plage, les rondelettes femmes soldats en pantalon et même les ouvrières travaillant aux plantations de canne à sucre sont des adeptes du tiki-tiki-ti.

Ces temps-ci à Cuba, que ce soit au coin d'une rue ou au bord de la mer, dans les autobus de La Havane ou dans la pénombre des clubs de nuit, et dans les régions les plus lointaines de la république, tout le monde fredonne des airs du tiki-tiki-ti, dernière danse à la mode dont la popularité s'étend dans tout le pays.

Composé par Perez Prado, père du "mambo", un Cubain d'origine qui vit au Mexique, ce rythme de danse commençait à être connu dans l'île vers la fin de 1965, mais ne connut son summum de popularité qu'en mars à l'occasion du carnaval de La Havane.

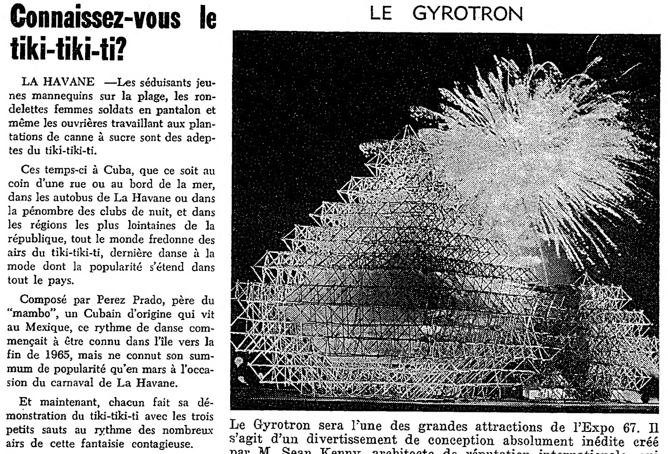
Et maintenant, chacun fait sa démonstration du tiki-tiki-ti avec les trois petits sauts au rythme des nombreux airs de cette fantaisie contagieuse.

POULET A GO GO

Un cultivateur du Nottinghamshire, en Angleterre, s'est aperçu que ses poulets devenaient extrêmement calmes en écoutant de la musique pop du plus dernier style. Plus c'est fort mieux c'est, semble-t-il.

Le président du Congrès canadien du Travail, M. Claude Jodoin, a récemment déclaré à Québec que les grèves n'étaient pas le meilleur règlement de disputes ouvrières, non plus que l'arbitrage obligatoire ne pouvait solutionner tous les problèmes. Il a de plus accusé les gouvernements de ne s'intéresser aux problèmes ouvriers que s'ils dérangeaient le commerce et l'économie du pays.

LE GYROTRON



Le Gyrotron sera l'une des grandes attractions de l'Expo 67. Il s'agit d'un divertissement de conception absolument inédite créé par M. Sean Kenny, architecte de réputation internationale, qui permettra aux visiteurs de faire un voyage des entrailles de la terre à l'espace sidéral.

Le Gyrotron fera frémir les visiteurs de l'Expo

La Ronde, le parc d'amusement de l'Expo 67 offrira aux visiteurs une attraction d'un caractère absolument inédit.

"Le principe fondamental du Gyrotron est de faire vivre des moments palpitants par l'action, la peur et le rire", dit M. Sean Kenny, le célèbre architecte et décorateur qui a conçu l'attraction en collaboration avec M. George Djurkovic.

La visite au Gyrotron consistera en un voyage des entrailles de la terre à l'espace sidéral. A bord de cabines à quatre places, les visiteurs pénétreront par une entrée en forme de fusée dans la "Pyramide". Ce bâtiment de 215 pieds de hauteur est entièrement enserré dans un filet en aluminium donnant l'illusion que la structure flotte dans l'espace. A l'intérieur, les voyageurs "voleront" parmi les planètes, les étoiles, les météores, les satellites, les véhicules spatiaux et les astronautes. L'illusion sera complétée par des effets sonores et lumineux variés.

De la "Pyramide" les voyageurs déboucheront sur une voie élevée d'où ils auront une vue saisissante sur toute la Ronde, le St-Laurent et le panorama de Montréal.

Après avoir traversé la voie élevée, les cabines s'engageront dans un autre bâtiment en aluminium, "Le Volcan". A l'intérieur, ils vivront les moments palpitants d'une descente au centre de la terre, terminée par une rencontre avec un monstre terrifiant.

Le voyage durera un peu moins de six minutes. Les cabines, au nombre de 85, voyageront à la vitesse de 200 pieds/minute sur un tracé de 1,152 pieds. Elles transporteront 3,000 passagers à l'heure. Le soir, les structures métalliques en trois dimensions seront brillamment illuminées.

Le Gyrotron a pu être réalisé grâce aux calculateurs électroniques. En effet, sans le concours du calculateur Atlas de l'université de Londres, le projet n'aurait pu voir le jour. On évalue à plus de 4 millions d'heures/homme le temps qu'il aurait fallu pour effectuer avec la règle à calcul les opérations que l'ordinateur a effectuées en deux jours. Le cerveau électronique devait déterminer les efforts et les charges des 8,000 éléments tubulaires, et la déformation des 1,800 joints qui composent le treillis en espace.

La construction de cette attraction spectaculaire de $2,800,000 nécessitera 245 tonnes d'aluminium Alcan sous forme d'éléments tubulaires de 6 pouces de diamètre et de panneaux de type sandwich. L'Alcan a été amené à entreprendre la construction des bâtiments à la suite d'une étroite collaboration technique avec les architectes. Le système de transport sera construit par Bridge and Tank de Hamilton (Ontario). L'entrepreneur général est Douglas Bremner Ltd., de Montréal. Les éléments du treillis que fabrique actuellement Locweld and Forge Ltd., de Montréal, seront installés par Mojan Ltée, de la même ville. Les bâtiments proprement dits seront revêtus de panneaux sandwich en aluminium de 14 pieds sur 4, et de quatre pouces d'épaisseur.

Les premiers essais du Gyrotron auront lieu en décembre 1966, afin qu'il soit fin prêt à recevoir les amateurs de sensations fortes quand l'Expo ouvrira ses portes.

Les Indiens et l'école

TORONTO — La fondatrice et présidente du Centre indien du Canada à Toronto, a exprimé l'opinion que le système scolaire au pays n'est pas approprié pour les écoliers indiens.

Au cours d'une conférence, Mme Douglas Jennings a dit qu'on devrait manifester une meilleure compréhension pour calmer les craintes de la mère indienne dont l'enfant fréquente une école non-indienne.

S'adressant aux membres de la Ligue féminine internationale pour la paix et la liberté, Mme Jennings a souligné que la vie de la réserve devient étrangère à un tel enfant mais que l'Homme Blanc refuse de l'accepter dans son milieu.

Gringalet raconte . . .



Cobra prisonnier

Au pied d'une colline, ce bandit de Cobra s'étale au soleil et s'endort.

Tandis qu'il dort, une roche se détache et tombe sur lui.

Cobra s'éveille. Il en faut davantage pour l'écraser, mais c'est suffisant pour le retenir prisonnier.

Les heures passent et lui, le fier, le fort, le terrible serpent à sonnettes est toujours prisonnier d'un gros caillou. "Ne passera-t-il donc personne par ici?" se demande-t-il en essayant de se débarrasser de cette encombrante chose qui le retient stupidement. "Je dois avoir l'air tout à fait ridicule." Et cette pensée n'est pas faite pour calmer son impatience.

Enfin il entend un pas léger . . . et qui voit-il arriver? Jeannot-Lapin.

— Bonjour, Cobra, tu as l'air d'avoir des ennuis avec cette pierre, dit Jeannot heureux de voir ce méchant Cobra retenu par une roche tombée au bon moment!

— Mon cher Jeannot, ne me taquine pas! supplie Cobra d'une voix douce. Je suis dans un terrible embarras. Ne peux-tu essayer de faire rouler cette pierre? Si tu veux bien me délivrer, Jeannot, je suis ton ami pour la vie!

— Si tu veux être mon ami et ne plus faire de mal à tous ceux qui habitent ici, je veux bien t'aider à te sortir de là-dessous. Mais alors tu me promets d'être l'ami de tous! C'est promis: Ami-ami?

— Entendu! Ami-ami, avec toi et avec tous.

Confiant, Jeannot essaie de soulever la lourde pierre. Après bien des efforts elle a un peu bougé. Encore, encore un peu et la pierre a légèrement glissé. En s'aplatissant bien, Cobra peut enfin sortir.

— Ami Jeannot, merci! Voyons, approche-toi que je te récompense.

— Merci, Cobra. Etre ton ami me suffit. Je ne désire pas autre chose.

— Oui, cela est très bien ainsi, tu as raison, Jeannot.

— Que veux-tu dire, Cobra?

— Je veux dire que je vais te manger.

— Non! non! Tu ne me mangeras pas, crie Jeannot qui part à reculons.

— C'est ce que nous verrons! Je n'ai pas eu de dîner, moi, et j'ai faim. Ah! Ah! Monsieur, tu m'as échappé une fois, mais maintenant je t'aurai!

— Que se passe-t-il? dit Seigneur Coyotte en arrivant.

Cobra s'approche de Coyotte et explique son aventure. Jeannot de l'autre côté dit comment et à quelle condition il a bien voulu délivrer Cobra.

Tous les deux parlent en même temps. Chacun veut parler plus fort que l'autre, si bien que Seigneur Coyotte, s'assied, se bouche les oreilles et réfléchit.

— Cobra, je te comprends. Jeannot, je te comprends aussi . . . C'est pourquoi je vais essayer de vous contenter tous les deux.

"Donc vous reconnaissez que lorsque Jeannot est arrivé en ces liuex, Cobra gisait aplati sous une roche qui s'était accidentellement détachée du sommet de la colline?

— Oui, dit Cobra, c'est vrai.

— Oui, dit Jeannot, c'est exact.

— Très bien. Donc pour juger cette affaire, je dois savoir exactement comment les choses se présentaient.

"Cobra! Veux-tu te remettre sous la pierre?

"Jeannot! Pousse la pierre comme elle était." Cobra s'enroule comme s'il dormait.

Jeannot pousse la pierre sur lui comme il l'avait trouvée.

— Cobra, est-ce bien ainsi que tu étais? demande Coyotte.

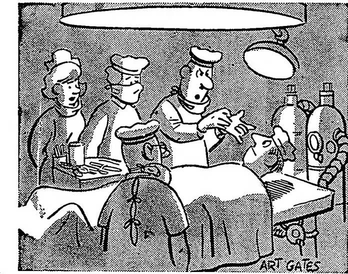
— Oui, c'est exactement ainsi que m'a trouvé Jeannot-Lapin quand il est arrivé ici.

— Très bien!... Jeannot, tu peux partir. Quant à toi, Cobra, tu resteras sous la pierre.

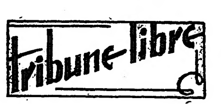
Et Coyotte s'en va, heureux du bon tour qu'il vient de jouer à ce méchant Cobra.

Jeannot cabriole de joie, tandis que Cobra écume de colère.

Jeannot-Lapin, Diablotin de la Brousse, Fernand Nathan, éd.



"Je vous le répète, les gants n'ont rien à voir avec la crainte de laisser des empreintes digitales!"



Monsieur le rédacteur,

Je suis heureuse que "Lectrice" s'intéresse au succès de Schola et sa suggestion d'avoir un kiosque au Marché (sur la 97e rue) et à l'Exposition du Klondike est merveilleuse! Aussi faudrait-il des personnes fiables qui travailleraient bénévolement afin que les quelques employés de Schola ne soient pas surchargés ou ahuris! Il me semble qu'un petit Comité auxiliaire pourrait faire merveille. Il faut que le public réalise que la vente de livres est un travail minutieux et délicat, infiniment plus difficile que la vente de marchandises ordinaires et nécessaires. Malheureusement, ceux qui se plaignent le plus sont ceux qui achètent le moins!

Quant à la suggestion d'avoir aussi des kiosques dans les édifices du C.N.R. et du C.P.R., j'imagine que les prix de location seraient très élevés — trop comme dans certains autres endroits qui ont déjà été étudiés.

Il y a un an, je partageais l'opinion de "Lectrice" en ce qui a trait au déménagement du magasin de Schola plus au centre de la ville; depuis ce temps, cependant, j'ai appris ceci: 1) qu'un loyer, beaucoup plus petit, coûterait deux fois ce qu'il en coûte actuellement; 2) il y a une assez forte proportion de livres qui sont commandés par la poste, ce qui implique donc que la localité importe peu, et 3) nombre de personnes font leurs affaires dans les Centres d'Achats et il se vantent "qu'ils ne vont jamais au centre de la ville, parce que le stationnement est trop compliqué."

Personnellement, je demeure et travaille au centre de la ville. Je laisse l'automobile dans le garage et voyage soit par autobus ou à pied, le stationnement étant une chose beaucoup trop fatigante. Et lorsque je vais chez Schola et que je suis trop pressée, je hèle tout simplement un taxi!

Il y a longtemps que je souhaiterais voir La Survivance et des livres français au kiosque de l'Institut des Aveugles, à l'Hôpital Général. Il me semble que ce serait là très utile pour les patients, surtout ceux qui viennent de loin et n'ont pas ou très peu de visites.

Observatrice

VIMY

Plusieurs personnes assistaient à la réception au Club Mocombo qui suivit le mariage de M. Marcel Landry à Mlle Jane Preniosio. Nos félicitations et meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Les élèves des 7e et 8e années ont récemment fait une agréable excursion en automobile à Edmonton et à l'Alberta Game Farm. Cette excursion était sous la direction et la surveillance de M. Joseph Erneiven.

Mme Annie Bernard a dû faire un court séjour à l'hôpital Immaculata de Westlock.

Carnet de notes:

Plusieurs personnes de Vimy ont assisté aux "Frontier Days" de Morinville en fin de semaine dernière; tous furent enchantés de l'excellent programme qui leur était offert et qui était de nature à plaire tant aux plus vieux qu'aux plus jeunes.

Annonces classées

P. DE CORTE
(unilingue)
8 - 10024 - 110e rue
Tél.: 482-3566
Réparations et altérations de tous vêtements. (ind)

PROFESSEURS DEMANDES

Pour une classe de 3ième année, Ecole Beaumont. Liberté de demeurer à Beaumont ou voyager de la ville.

Professeurs pour petite classe de grade 1 et 2:

SALAIRES:

1	2	3
3100	3900	4600
5300	6300	7300
(10x220)	(10x240)	(10x270)
4	5	6
5600	6000	6300
9550	9950	10,250

(10x330, 2x325)

Contactez:
M. Cyril Pyrch,
County of Leduc
Leduc, Alta.
où
M. Laurent Beaudoin,
Beaumont, Alta.
D-20-7

INSTITUTRICE DEMANDEE

ont demande une institutrice pour les grades élémentaires pour le 1 septembre. Les salaires sont comme suit:

3250	3800	4400
4950	5900	6850

s.v.p. faire application à:
Gérard Dufour, sec.-trés.
Ste. Marie R.C. Separate School
District No. 36
Spirit River, Alberta
(B-31-8-66)

ATTENTION, PARENTS!

Vie de famille pour enfants sur une ferme pendant les vacances. Cours de natation au début juillet au lac à un ½ mi.
s'adresser à:
C.P. 1084
St-Paul, Alberta
Tél. 645-2131

St-Paul

Le Jubilé post-conciliaire

Dans un Motu Proprio daté du 7 décembre 1965, Sa Sainteté le Pape Paul VI décrétait et promulguait un Jubilé extraordinaire s'étendant du 1er janvier à la fête de la Pentecôte, soit le 29 mai 1966. Vers le milieu de mai, le Pape décida de prolonger cette période jubilaire au 8 décembre prochain, le premier anniversaire de la clôture du Concile oecuménique Vatican II.

Cette extension ne signifie pas nécessairement que le nombre d'églises jubilaires sera augmenté, mais cela accordera plus de temps aux fidèles pour gagner une autre indulgence jubilaire, en visitant la Cathédrale ou une des églises désignées et déjà connues, pour y renouveler la profession de foi, suivant une formule légitime. Son Excellence Mgr Lussier a nommé la Cathédrale et six autres églises dans le diocèse comme centres de Jubilé pour les paroisses environnantes.

L'église cathédrale est le siège naturel du Jubilé et l'Evêque du lieu en est l'autorité et le célébrant; les autres églises ont été nommées pour permettre aux fidèles de se rendre facilement à la célébration par l'Evêque et pour gagner au moins une indulgence.

Pour gagner cette indulgence, il faut renouveller sa profession de foi avec les conditions ordinaires d'une prière aux intentions du Pape, la confession et la Sainte Communion dans les huit jours précédents ou suivants. La formule de profession de foi approuvée est celle déjà désignée pour les églises.

De plus, l'indulgence plénière peut être gagnée:

1) chaque fois qu'on aura assisté à au moins trois instructions faites sur les décrets conciliaires dans une église ou un lieu convenable;

2) chaque foix qu'on aura pris part avec piété à trois réunions au moins de mission;

3) chaque fois qu'on aura pris part avec piété au Sacrifice eucharistique célébré solennellement par un évêque dans sa Cathédrale ou dans une autre église désignée par l'Ordinaire du lieu, selon les normes du décret de la Sacrée Pénitencerie Apostolique du 20 décembre 1965.

Ce communiqué est émis par le Centre d'Information catholique de St-Paul.

MARIE-REINE

Réception-surprise

Dimanche soir dernier, le 26 juin, les paroissiens se sont réunis dans la salle pour une fête-surprise en l'honneur de leur vénéré pasteur, le R.P. Huguerre, o.m.i., qui célébrait alors ses 71 ans.

Une magnifique gerbe de fleurs, de nombreux voeux et un bouquet spirituel lui furent offerts, ainsi qu'un très beau chandail.

Petits et grands s'amusèrent toute la soirée et de nombreux chants, morceaux de musique, etc., furent successivement présentés. La soirée se termina par un succulent goûter servi et préparé par les Dames de Ste-Anne de la paroisse.

Notre bon curé remercia en termes émus et nous dit toute sa joie de cette surprise.

Nous réitérons au Père Huguerre nos meilleurs voeux et lui souhaitons de nombreuses autres années en notre compagnie.

Malades

Nos malades qui ont fait un séjour à l'hôpital de Peace River sont à peu près tous revenus dans leur foyer et en bonne voie de guérison. Ce sont: M. Jules Chabot et Jeannine Dostie qui ont suivi des traitements, M. Gérard Chouinard qui a subi une intervention chirurgicale et Suzanne, fillette de M. et Mme Roland Gaboury qui dut être opérée pour les amygdales. Nos voeux de prompt rétablissement s'adressent aussi à Mme Hector Comeau qui est présentement hospitalisée.

Carnet de notes:

M. et Mme Philippe Desbiens ont actuellement le bonheur d'avoir auprès d'eux et pour quelque temps Mme Larouche, mère de Mme Desbiens qui est venue de Larouche, Lac St-Jean, P. Qué.

M. et Mme Léo Laitres et deux de leurs enfants sont présentement en voyage à Banff, Jasper, etc., et ils en profiteront aussi pour rendre visite à leur parenté d'Edmonton.

M. Gérard Chouinard est parti pour quelques semaines en voyage dans les Territoires du Nord-Ouest.

BEAUMONT

Fête-Dieu

Nous avons eu le 12 juin dernier notre procession annuelle de la Fête-Dieu. A cette occasion, des reposoirs très bien décorés avaient été aménagés à la résidence de MM. Alexandre Bérubé et Alcide Constantin. De jolies petites filles habillées de blanc faisaient la garde de chaque côté des autels; MM. Laurent Goudreau et Maurice Gobeil étaient en charge de la bonne marche de la procession. Les bannières des différentes congrégations accompagnaient les groupes.

Mariages

Le 18 juin, M. le curé bénissait le mariage de Mlle Francis Beutler et de Lucien Royer. Un diner suivit chez Mme W. Royer et le soir, tous se rassemblèrent à la salle de Beaumont pour le souper et la danse.

Le même jour, Mlle Eveline Chalifoux et M. Robert MacEachren unissaient leurs destinées en l'église St-Antoine d'Edmonton. Robert habitait autrefois Calgary; après leur voyage de noces, ce couple demeurera à Edmonton. La réception qui suivit le mariage eut lieu au Masonic Temple. Nos souhaits de bonheur à tous les nouveaux mariés.

Samedi le 11 juin, Mlle Rosalie Mandwisiak et M. Denis Hérard recevaient le sacrement de mariage en la cathédrale St-Joseph d'Edmonton. Après leur voyage de noces, les nouveaux époux demeureront à Calgary.

Séance d'enregistrement

Le 6 juin dernier, des petits chanteurs de la paroisse Ste-Anne, sous la direction de M. Denis Brodeur, venaient faire l'enregistrement de cantiques de leur répertoire à l'église. Cette séance d'enregistrement fut suivie d'un "weiner roast" sur le terrain du presbytère et tous retournèrent contents de leur belle journée.

Carnet de notes

Nos sympathies à M. et Mme Hector Dansereau qui ont perdu leur bébé, Jacqueline Elizabeth.

Présentement à l'hôpital, Mme Roland Villneuve et M. E. Chalifoux; prompt rétablissement.

M. le curé Jacob fut absent durant une semaine pour sa retraite annuelle au Grand Séminaire.

Félicitations à M. et Mme Marcel Goudreau, à l'occasion de la naissance de jumeaux, Joseph Roque et Marie Roxanne.

Soeur Marie Angélique de la Croix était en visite chez sa soeur Mme Arthur Hérard et chez ses frères et autres parents pour une dizaine de jours.

Le Comité paroissial ainsi que l'Exécutif des Dames de Ste-Anne ont tenu une assemblée conjointe au presbytère. Ils ont alors décidé que notre piquenique annuel aurait lieu le 26 juin.

ST-JOACHIM

Nous vous rappelons que les Camps organisés par la paroisse St-Joachim commencent dès dimanche prochain et dureront jusqu'à la mi-août.

Mariage

Mgr Henri Routhier, o.m.i., bénissait récemment le mariage de sa nièce, Mlle Claire Poirier, à M. Marc Robertson de Hull, P. Qué.

Visiteurs

M. et Mme Paul Chatain accueillent présentement leur fils Denis, o.m.i., ainsi qu'un confrère de ce dernier, le R. P. E. Durocher de Montréal.

M. et Mme Roméo Bouchard de Montréal sont actuellement en visite chez M. et Mme Ladéroute.

Mme A. Patenaude reçoit présentement sa bru, Mme E. Patenaude de New York.

La famille Doré est heureuse de la visite de leur fille Loraine en compagnie de son époux et de leur jeune bébé; ils sont de Kamsack, Sask.

Nomination

M. Paul Gariépy, fils de M. et Mme Edmond Gariépy s'est vu confier les responsabiltés d'établir des bureaux de vente en France pour le compte de la Société Acme Steel Co. qui s'est portée acquéreur d'une usine de fabrication dans ce pays. Le frère de M. Gariépy, Edmond jr, réside également en France où il pratique la médecine.

Si vous partez à l'aventure

"En voiture, les enfants! Est-ce que le casse-croûte y est?" Les mamans avisées n'oublient jamais qu'en voyage, grands et petits apprécient une pause pour se dégourdir les jambes et casser la croûte. Des petits pains à hot dogs généreusement garnis de languettes de fromage et de salami, des cornichons au fenouil, des bananes et des biscuits constituent un menu savoureux et facile à manger "rien qu'avec les doigts."

Que vous mangiez dans la voiture ou à l'ombre d'un arbre, un bouillon chaud transporté dans un flacon isolant et versé dans des tasses de carton épais, complétera agréablement ce repas.

La vente - record de $800 millions de blé canadien faite à l'Union soviétique a virtuellement retiré notre pays du marché pour cette année. La vente est unique non seulement par son volume mais aussi parce qu'elle a été faite sur une base de "comptant".

On apprend sans peine le français en Angleterre

Les petits Britanniques commencent à se rendre compte qu'il peut être amusant de parler la langue d'un autre pays, et nombre d'écoles font maintenant de grands efforts pour enseigner le français sans peine.

Une des tentatives les plus intéressantes dans ce domaine a lieu à l'école maternelle d'Inglewood, Harraby, près de Carlisle. Résultat: le français est devenu une des leçons préférées des enfants de six ans.

L'idée en a été conçue par Mme Alice Wakefield, qui quitta Paris pour l'Angleterre, il y a près de 20 ans. En faisant jouer à sa classe les jeux qu'elle avait appris à l'école en France, elle constata que les enfants absorbaient la langue avec facilité.

Toute la leçon est faite en français, et l'anglais n'est employé que lorsqu'il s'agit d'expliquer un point ou un détail compliqué. Lorsque les enfants atteindront l'âge de 11 ans, ils seront à même de converser couramment avec des petits français de leur âge.

Les directeurs et directrices d'autres écoles sont allés voir Mme Wakefield à l'oeuvre, et ils ont été tellement impressionnés qu'ils projettent de commencer eux-mêmes des leçons de français du même genre.

Plus au sud, à Guildford, Surrey, les écoles essaient une méthode différente qui a également beaucoup de succès. Elles utilisent des magnétophones reliés à des projecteurs, et, à bien des points de vue, quand on va du corridor dans une classe de français, c'est comme si on passait d'Angleterre en France d'une enjambée.

Le projecteur montre une image simple sur un écran suspendu au tableau noir, puis le magnétophone décrit la scène en français simple, Mais comme la voix est celle d'un Français, l'accent est, bien entendu, parfait.

La réunion de l'image et de la voix fascine la plupart des enfants, et en outre, ils jouent des pièces françaises et chantent des chansons françaises. Parfois, la classe est décorée de manière à ressembler à une rue de France, et on montre aux enfants des images agrandies d'endroits célèbres de Paris et d'autres villes.

Les leçons sont faites entièrement en français, et les membres de l'enseignement considèrent qu'en créant aussi une atmosphère continentale, il est probable que les enfants deviennent presque bilingues.

Un des résultats imprévus de l'expérience, c'est que les parents des élèves constatent qu'il leur faut "revoir" leur français car leurs enfants leur réclament à l'heure du coucher des histoires dans cette langue.

En Ecosse, les élèves ont poussé l'expérience encore plus loin. C'est ainsi que 310 écoles de Glascow, comptant plus de 17,000 élèves, se trouvent reliées par la télévision en circuit fermé, et des programmes de français sont transmis quatre jours par semaine.

Si dans la plupart des écoles en Grande-Bretagne, l'accent est mis sur le français, les nouvelles méthodes sont employées également pour l'enseignement d'autres langues aussi, et d'une manière ou d'une autre, les moyens pédagogiques modernes facilitent certainement le côté pénible de ces verbes irréguliers qui ont donné tellement de souci aux parents — et aux frères et soeurs ainés — des élèves actuels.

(Service d'information britannique)

CLUNY

Décès:

Nous apprenons la mort subite, à Bassano, de Mme Carl Herman, âgée de 90 ans; la famille Herman a longtemps demeuré à Cluny. M. Herman était décédé il y a déjà plusieurs années.

Carnet de notes:

De passage parmi nous: M. et Mme Jérôme Corbiel et leur famille de Medicine Hat.

Mme D. Cretin était de passage chez sa soeur Mme A. Poirier et sa cousine Mme A. Gourdine, à Calgary récemment.

Messieurs Maurice Laprise et Laurier Nobert ont assisté au mariage de Mlle Hoffman et de M. Ryan, récemment.

M. et Mme Denis Lalonde se sont rendus à Edmonton au chevet de la soeur de Mme Lalonde qui est malade. Le mari de Mme Lalonde est également le frère de Denis.

M. Gérard Beaudin et sa famille sont allés à la rencontre de leur fille Jeannine qui arrivait de New York; elle doit se marier le 7 juillet prochain.

Mlle Lilianne Laprise était de passage chez ses parents pour quelques jours. Quelques hommes de Cluny, parmi lesquels Messieurs Adélard et Armand Corbiel sr ont participé à une retraite à Cochrane en fin de semaine dernière.

Peace River

Premier projet fédéral-provincial d'habitations en Alberta

On a choisi la ville de Peace River, en Alberta, pour y réaliser le premier projet fédéral-provincial d'habitations à bas loyer dans la province de l'Alberta. On est en train de mettre la dernière main aux plans et au cahier des charges détaillées du projet dont la construction, selon les prévisions, doit commencer au cours des mois d'été.

Cette ville du nord de l'Alberta qui a été érigée officiellement en municipalité en 1914, sous le nom de Village of Peace River Crossing, est située à 330 milles au nord-ouest d'Edmonton. Peace River, avec sa population de 3,400 âmes, forme le noyau d'un important centre de distribution, qui dessert une région commerciale qui prend de plus en plus d'expansion et où l'on compte une population de 17,000 âmes. Durant la période de 1946 à 1961, la population de la ville a augmenté de 112 p. 100. Le chemin de fer du Grand Lac des Esclaves dont l'installation doit être parachevée prochainement contribuera aussi à raffermir la situation économique générale de Peace River.

L'expansion économique constante de ce milieu a aggravé la demande de logements convenables de la part des familles et des personnes à faible revenu de cette collectivité, qui sont présentement obligées de vivre dans des conditions pénibles et qui souvent paient un loyer bien en excédent de leurs moyens financiers. L'an dernier, le projet d'aménagement d'une grand'route provinciale d'évitement et d'un pont dans un secteur résidentiel délabré a mis en évidence d'une façon saisissante le manque de logements convenables. Après une analyse préliminaire de la situation, le Conseil a demandé une aide financière afin d'enquêter sur les besoins de logements aux termes d'une entente fédérale-provinciale de 1965 relative au partage du coût d'un projet de construction de logements à bas loyer et d'aménagement de terrain.

Au mois d'août 1965, après avoir reçu l'approbation des deux gouvernements supérieurs, le Conseil a commencé immédiatement une étude globale des besoins de logements de la municipalité. Cete étude, que l'on a mis trois mois à préparer, a indiqué qu'il existait à Peace River 152 logements impropres à l'habitation. Selon les prévisions fondées sur ces chiffres, le Conseil a déterminé qu'un programme d'ensemble portant sur 94 unités de logements sociaux, qui serait réalisé grâce à des fonds fournis par le gouvernement fédéral, le gouvernement de la province et la municipalité, permettrait de répondre aux besoins des familles en cause.

Dès le début de 1966, les trois niveaux de gouvernement ont annoncé la mise à exécution immédiate d'un programme qui aurait pour objet de réaliser 30 logements à bas loyer pour remédier en partie à la pénurie de logements résultant de la construction de la grand' route provinciale. L'emplacement choisi pour la construction de logements est situé au centre du nouveau lotissement George dans les banlieues du nord de la ville; il s'agit de l'un des quelques morceaux de terrain de ce secteur qu'on a désignés pour y réaliser des logements multifamiliaux.

L'activité de construction en cours à Peace River se manifeste surtout dans ce lotissement dont l'aménagement moderne et bien conçu prévoit la construction de maisons dont le coût variera de $13,000 à $25,000. Tous les services et toutes les facilités fournis par la municipalité y sont disponibles, y compris l'installation des fils sous terre. Les écoles sont à une distance de trois quarts de mille des logements sociaux; des plans que l'on a faits pour l'avenir prévoient la construction d'un complexe municipal et d'un centre commercial dans le voisinage immédiat.

Les plans du projet que l'on a proposés et qui sont maintenant approuvés prévoient l'aménagement de 22 logements jumelés à trois chambres et de huit logements jumelés à quatre chambres, autour d'un petit cul-de-sac. Chaque bâtiment, qui aura deux étages, aura un fini extérieur de bois et de stuc. On a réservé sur l'emplacement même un terrain de jeu complètement intégré à l'ensemble. On estime à $498,000 le coût total d'aménagement de ce projet; de ce montant, le gouvernement fédéral garantit le paiement de 75 p. 100 tandis que le reste sera réparti à parts égales entre la province de l'Alberta et la ville de Peace River. On répartira suivant les mêmes proportions les pertes résultant de l'exploitation du projet. Par suite du parachèvement de ce complexe fédéral-provincial, les famille à faible revenu de Peace River trouveront le confort et l'intimité dans des logements modernes, moyennant un loyer mensuel qui s'élèvera à $60. par mois en moyenne.

Tous devraient apprendre la respiration artificielle

Savoir pratiquer la respiration artificielle peut permettre à un enfant de dix ans de sauver la vie à un adulte. L'Ambulance Saint-Jean enseigne cette technique gratuitement partout au Canada. L'instruction requise ne dure que deux heures et tout le monde devrait en profiter. Qui sait si cela ne vous permettra un jour de sauver la vie d'un membre de votre famille. Renseignez-vous auprès de la section locale de l'Ambulance Saint-Jean au sujet des cours de respiration artificielle dans votre localité.

CHFA ECLAIRS

Bonjour!

S'il est dans l'ordre que je formule un tout petit voeu avant de commencer, j'espère tout simplement que cette série de chroniques aura plus longue vie que celle de mon prédécesseur! Ensuite, j'espère aussi, qu'elles sauront vous être utiles, et que vous aurez autant de plaisir à me lire que j'en aurai sûrement à écrire.

Etant employé au poste CHFA depuis huit ans, j'ai appris, d'abord et avant tout à aimer mon travail. Ensuite, il y a l'atmosphère d'amitié et de camaraderie qui existe ici, et je suppose que ces deux facteurs, avec quelques autres que je n'oserais signaler à cause d'humilité (!), ont grandement contribué à me retenir à CHFA.

Huit ans!

Et pourtant, il me semble que ce n'était que la semaine dernière, que je rencontrais le directeur des programmes de 1958, Marcel Couture (de mémoire illustre, et toujours vivant . . .) à la "Journée de la St-Jean-Baptiste" au Lac Winagami près de McLennan. Il m'avait demandé de faire quelques annonces sur le terrain, m'avait proposé un "gros" salaire de $170 par mois . . . et j'avais accepté!

Depuis juillet 1958, plusieurs annonceurs sont venus et sont repartis. Certains d'entre eux ont quitté en plus grande vitesse qu'ils n'étaient entrés! Et moi? Je suis resté.

Nommé directeur de la promotion et de la production depuis un an, je travaille donc en étroite collaboration avec le gérant, le directeur des programmes, et les autres annonceurs. C'est un travail extrêmement intéressant.

CHFA m'a apporté beaucoup, depuis l'été '58, et je suis certes le premier à en être pleinement reconnaissant! Mais ce dont j'ai le plus joui et le plus profité, c'est d'avoir eu cette opportunité formidable de vivre avec et pour la belle musique. Non seulement les compositeurs, mais aussi les meilleurs chefs d'orchestre, qui se font de plus en plus nombreux et de plus en plus extraordinaires, sont devenus des amis "intimes" avec lesquels je puis "converser" souvent! Ils sont, comme les autres annonceurs, en quelque sorte, mes camarades de travail! Je sais que je n'aurais pu les rencontrer de façon aussi directe ailleurs qu'à CHFA.

Quant aux annonceurs qui forment l'équipe d'aujourd'hui, ils sont plus que mes camarades de travail, ils sont eux aussi, mes amis. Vous les connaissez par leur voix, et leurs émissions. Mais, qui sont-ils vraiment? Quels sont leurs goûts, leurs activités en dehors du poste, leurs aspirations, leur personnalité quand le micro n'est pas là? Je me propose de répondre à ces questions en vous les présentant tour à tour, dans les prochains "CHFA ECLAIRS".

Je vous donne donc rendez-vous la semaine prochaine, pour une rencontre plus intime avec CHFA . . . et ses annonceurs.

A bientôt!

Aux jeunes diplômées Mme Hughes conseille: "fais ce que dois"

TRENTON, N.J. — L'épouse du gouverneur du New Jersey, Mme Richard Hughes, a donné quelques sages conseils, basés sur sa propre expérience, à un groupe de jeunes filles terminant leurs études au collège Ste-Elizabeth.

"Il faut toujours chercher à se perfectionner, qu'il s'agisse d'écrire à la machine, de faire la cuisine, de repasser une chemise ou même de balancer un budget", a-t-elle dit.

L'épouse du gouverneur a affirmé à ses auditrices qu'elles ne devraient jamais admettre un sentiment d'incapacité. Elle a rappelé qu'on lui avait donné le même conseil lorsqu'elle était au collège. Ce conseil lui revint à la mémoire alors qu'à 29 ans, elle devenait veuve avec deux jeunes enfants et un troisième dont la venue était prochaine.

Elle se souvint également du judicieux conseil au moment où son second mari briguait les suffrages pour son premier mandat comme gouverneur, et qu'elle attendait la naissance d'un autre enfant.

"Au début, j'ai pensé que je ne pourrais jamais m'occuper mais en me raisonnant j'ai réussi à accomplir la tâche qui m'incombait" a-t-elle rappelé.

On a tort de chercher à rester jeune

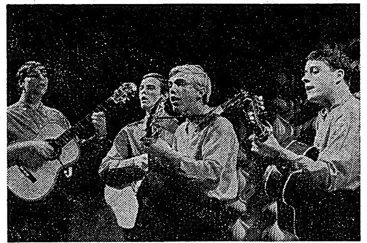
OTTAWA — Un expert américain sur la question du vieillissement déclare qu'on a tort de chercher à rester jeune.

Le Dr Edward Bortz, conseiller à l'hôpital de Philadelphie est l'auteur du livre intitulé "Creative Living" — "Existence créatrice". Dans une conférence prononcée à Ottawa, il a précisé "qu'en avançant en âge, la vie peut ouvrir de plus larges horizons et, dans cette marche du temps, on s'aperçoit que l'existence devient merveilleuse pour ceux qui en prennent les moyens."

Pour atteindre ce but, les trois facteurs les plus importants, au dire du Dr Bortz, sont les suivants: une alimentation appropriée, l'exercice physique quotidien et une ambition à réaliser.

A son avis, les Américains sont suralimentés à l'extrême. Il définit sa pensée en disant: "Cinquante pour cent de la nourriture que nous prenons nous fait vivre, et l'autre moitié fait vivre les médecins."

"Le plus grand malheur dans l'existence des vieillards, c'est l'ennui" de dire le Dr Bortz, en ajoutant que les activités diverses constituent le secret d'une vieillesse heureuse.



Quatre Cailloux dans la rivière

Ce titre, qui pourrait être celui d'une chanson, il m'est venu en écoutant Les Cailloux répéter. En fermant un peu les yeux, je les entendais parler de chaloupe, de rivière à remonter, de canot d'écorce, d'alouettes et de perdrioles, et tout cela chantait un pays que l'on découvre, si on y fait attention, bien en dehors de nos villes fumeuses et bruyantes.

Le Caillou La Pierre

Les Cailloux ont choisi. Ils ont tout d'abord choisi ce nom étrange et ils m'ont donné le mot de passe. Gilles Vigneault, qu'ils admirent, avait lancé son fameux Caillou La Pierre, personnage fantastique des brumes de Natashquan, semblable aux géants de nos contes de fées, personnage illustre et grandiose comme le pays qu'il a créé. Le hasard avait fait que l'un de ceux qui allaient devenir Les Cailloux s'appelle Lapierre. Je ne sais si de réputation il aurait pu traiter d'égal à égal avec le Caillou La Pierre de Natashquan, mais il paraît qu'il est un digne descendant de nos pionniers.

En parlant de pionniers, il me semble que Les Cailloux sont dignes d'eux. Depuis trois ans et demi, il ont bousculé des montagnes de paperasses pour retrouver les vieilles chansons qui alimenteront le ruisseau de leurs spectacles. Ces chansons du folklore canadien-français, il y en a plus de 18,000 qui sont répertoriées dans les tiroirs de l'université Laval. Elles viennent de tous les coins du Québec et de l'Acadie.

De la Gatineau à Valparaiso

Mais le folklore a ses habitudes. C'est l'Acadie, la Gaspésie, la Côte Nord et le Bas-du-Fleuve qui sont les endroits les plus riches en chansons, et aussi cette Haute-Gatineau où les chansons des draveurs sautaient de billot en billot au gré des vagues et des courants de la rivière.

Les Cailloux s'approvisionnent à cette source quasi intarissable de notre folklore. Mais ils n'ont pas oublié la Vieille France, ses chansons de marins qui parcouraient les océans à la recherche de bonnes fortunes. Ils ont même ajouté à leur répertoire certaines de ces chansons du folklore américain remises en valeur récemment par ces "folksingers" qui parcourent les routes des Etats-Unis en chantant ces vieilles ballades.

Si les chansons folkloriques nous sont désormais familières, c'est que les Cailloux ont fait un effort remarquable du côté de l'adaptation et des arrangements musicaux. Pour faire revivre des vieilles chansons, il faut avoir, et c'est la recette des Cailloux, beaucoup de patience, de l'imagination pour trouver les accords qui rajeuniront une mélodie, du rythme pour animer le tout et une bonne dose d'humour, de farce et de joie de vivre pour ne pas trop se prendre au sérieux et ne pas sombrer dans la mièvrerie.

La recette des Cailloux

Voilà la recette des Cailloux et elle dure depuis trois ans et demi déjà. Jusqu'à quand? Ca, c'est le point d'interrogation. Les Cailloux sont étudiants et ils ont envie de terminer leurs études. Cependant ils ont, d'un commun accord, décidé de se consacrer dès l'automne uniquement à la chanson folklorique et cela jusqu'à la fin de l'Expo 67. Après? L'avenir le dira et ils ne s'en font pas trop.

Qui sont-ils?

Les Cailloux, je vous les présente, car il faut les mieux connaître. Le présentateur, le farceur de l'équipe, c'est Jean-Pierre Goulet. Le plus grand des quatre, l'homme sérieux, un brin sentimental, c'est Robert Jourdain. Ces deux messieurs sont de futurs anthropologues et c'est peut-être par amour des vieux os qu'ils ont décidé de faire revivre notre folklore en pinçant la corde de leur guitare.

Jean Fortier, le petit blond, ça c'est le poète et le compositeur. Yves Laperrière, dit Caillou, est l'homme indispensable du groupe. Il fait les arrangements musicaux, crée des partitions à quatre voix, les accompagnements à la guitare et même, dans certains cas, des partitions originales pour flûte ou violoncelle, selon les besoins de la cause. Nul besoin de préciser qu'Yves étudie la musique, à l'Ecole Vincent-d'Indy.

Ce que je vous souhaite, pour terminer, c'est de passer votre été avec un grand sourire et une chanson des Cailloux aux lèvres, entre la marguerite et le trèfle à quatre feuilles.

FILMS...

SERGEANTS 3

Américain, 1962, 112 min., western réalisé par John Sturges avec Frank Sinatra, Dean Martin et Peter Lawford.

Des Indiens fanatiques ayant massacré les habitants d'un petit village, trois sergents de la cavalerie américaine sont envoyés sur les lieux avec un groupe de soldats. Jonah, un Noir à qui ils ont rendu service et qui s'est attaché à eux, les suit dans leur mission. Les trois amis sont capturés par les Indiens après avoir découvert leur repaire. Ces derniers les forcent à assister impuissants à l'attaque d'un régiment de cavalerie. Cependant Jonah réussit à avertir les soldats par une sonnerie de trompette et les Indiens sont décimés.

Mené avec verve et allant, ce western est une transposition du film de Stevens "Gunga Din". John Sturges a situé l'action dans des paysages d'une beauté sauvage et a tourné son film avec une ignorance désinvolte de la vraisemblance. Les vedettes cabotinent mais l'ensemble est loin d'être déplaisant.

Appréciation morale: Les violences habituelles au genre, sont encore atténuées par le ton d'humour.
Adultes et adolescents.

* * *

THE BLACK ORCHID

Américain, 1958, 94 min., réalisé par Martin Ritt avec Sophia Loren, Anthony Quinn et Jimmie Baird.

La femme d'un gangster vient de perdre son mari et doit gagner sa vie en fabriquant des fleurs artificielles. Son fils de douze ans est placé dans une institution pour jeunes délinquants. Pour éviter que l'enfant suive les traces de son père, elle aimerait bien refonder un foyer. Un veuf qui demeure dans la maison voisine s'intéresse à elle et lui offre de l'épouser. Mais ce voisin a une jeune fille qui menace de rompre ses fiançailles si le mariage a lieu. Tout n'est pas désespéré: la jeune fille entendra raison et les deux mariages apporteront enfin le bonheur.

Scénario plutôt banal qui se termine sur un "happy end" assez forcé. Le principal intérêt du film réside dans l'exceptionnelle interprétation de Sophia Loren qui s'est méritée la coupe Volpi de Misurata au festival de Venise 1958.

Appréciation morale: Mélodrame rempli de bons sentiments qui rejoignent de très loin la réalité.
Adultes et adolescents.

LE SAVIEZ-VOUS? . . .

Un antiquaire peut-il vendre une soupière (en argent) du XVIIe siècle?

Certainement pas. Pourquoi?

Parce que la soupière ne date que du XVIIIe siècle. Avant cette époque, le potage était versé, à la cuisine, directement de la marmite dans les écuelles couvertes, que l'on apportait aux convives.

(Informations Larousse.)

Informations Larousse

Tricentenaire du Misanthrope

L'hebdomadaire LES NOUVELLES LITTERAIRES a demandé à Claude Cézan de rendre visite au grand comédien Pierre Dux et de lui poser la question suivante:

"Vous avez été deux fois Alceste, d'abord à la Comédie-Française, selon la plus pure tradition classique, et puis à l'Oeuvre, où votre mise en scène, allégée et d'un naturel extrême, rapprochait la pièce de nous. Selon vous, qui est Alceste?"

— C'est un personnage dont les Français se sentent très près, parce qu'il y a toujours en eux ce fond de rouspétance qui sera plus tard celle d'un La Brige. Mais, de nos jours, le principal ressort comique du personnage s'est sérieusement détendu.

Son idée, Molière l'a trouvée en observant cette société pleine de conventions et extrêmement policée où il introduit un personnage qui ne veut pas s'adapter. C'est en cela que résidait le comique de la pièce. C'était drôle alors. C'était farfelu, c'était insensé. Mais de notre temps! Qu'Alceste se montre franc c'est plaisant, sans plus. Et si le comique s'appuie là-dessus, c'est peu.

Actuellement, les colères d'Alceste qui portent encore concernent Célimène. Le ressort de la pièce qui vaut toujours, c'est la jalousie. Notez-le: dès l'apparition de Célimène, Alceste est un jaloux, "Misanthrope" est d'ailleurs un terme inexact. Et toutes les répliques des comédiens, à partir de ce moment-là, ont trait à Célimène. Oui, ce qui demeure très humain, c'est justement l'attitude d'Alceste dès que sa jalousie est en jeu. Ce n'est plus un atrabilaire comique, mais un amoureux, accessoirement violent et mal élevé.

D'ailleurs, le personnage témoigne des caractéristiques communes à tous ceux qué Molière a interprétés lui-même, comme le Malade, Alceste, Harpagon, Orgon: la naïveté. Oui, le Misanthrope, le seul personnage important de la noblesse décrit par Molière, est un naïf jaloux.

Quand j'ai repris la pièce à l'Oeuvre, je l'ai décalée dans le temps. Pour le plaisir de me sentir à l'aise dans un costume sans âge, et non plus engoncé dans ces vêtements Louis XIV dont le public ne peut imaginer à quel point l'exercice de cirque auquel ils obligent les comédiens leur ôte de naturel. L'important, c'est d'observer le style et d'exprimer la profonde sincérité de Molière.

Molière, voyez-vous, est sans doute de tous nos grands classiques le moins systématique, le moins littéraire, le plus naturel. C'est à cela qu'on le reconnaît. Et plus on se rapproche du ton adopté de nos jours, plus on met son style en valeur.

Camp d'été

Les parents canadiens-français d'Edmonton et de la région, désireux d'envoyer leurs enfants au Camp d'été de St-Joachim, peuvent communiquer immédiatement avec les personnes suivantes:

pour les garçons:
Mme Joffre Girard (Precision Grinding & Sharpening Service), 10139 - 119e rue (Tél. 488-9291)

pour les fillettes:
Mme Léo Brault, 13411 - 102e avenue, (Tél. 488-0386)

Dates des camps généraux:

pour garçons:
de 12 à 16 ans, du 10 au 15 juillet;
de 6 à 11 ans, du 3 au 9 juillet;

pour fillettes:
de 6 à 11 ans, du 1 au 6 août;
de 12 à 16 ans, du 7 au 13 août.

Les jeunes **DOIVENT** parler le français.
Le coût sera de $2.00 par jour.

Le chapelet à CHFA

JUIN

30—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

JUILLET

2—Famille Octave Ouellet de Tangente
4—Familles Octave Challier et Henri Guénette de Falher
5—R. P. Lassonde, o.m.i., Bonnyville
6—Paroisse St-Joachim, d'Edmonton
7—Paroisse Cathédrale de St-Paul
8—Familles Caouette de Bonnyville
9—M. l'abbé Claude de Champlain, McLennan
11—Famille Paul-E. Côté de Falher
12—Les RR. SS. de l'hôpital St-Louis, Bonnyville
13—M. l'abbé M. Baril, Donnelly
14—Familles Doucet de Falher
15—Radio-Edmonton Ltée.
16—Employés de l'Hôpital Général, Edmonton
18—Dames de Ste-Anne de la paroisse de l'Immaculée-Conception, Edmonton
19—Dames de Ste-Anne, paroisse Cathédrale de St-Paul
20—Les RR. SS. de la Charité, école Blue Quill de St-Paul
21—M. l'abbé H. Garnier, et Mlle Garnier de Legal
22—Dames de Ste-Anne de McLennan
23—Dames de Ste-Anne de Morinville
25—Dames de Ste-Anne, paroisse de Falher
26—Dames de Ste-Anne, paroisse St-Joachim, Edmonton
27—Paroisse Sacré-Coeur de Donnelly
28—Ecole indienne, Mission St-Martin, Desmarais
29—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert
30—Familles Edouard et Fernand Pahud d'Edmonton

Sécurité familiale

Bonne fête!

vendredi, 1er juillet
Soeur Albertine Bureau, s.c.e., Trochu
M. Honoré Maisonneuve, Donnelly
M. Charles Paradis, Girouxville

samedi, 2 juillet
M. Raymond Lepage, Marie-Reine

dimanche, 3 juillet
M. Jean-Marie Bergeron, St-Isidore
M. Lévis Cloutier, Donnelly
Mlle Jeanne Langlois, McLennan
M. Fernando Poulin, St-Edouard
M. Victor J. C. Ringuette, Bonnyville
M. Guy Roy, Falher

lundi, 4 juillet
Mlle Jacqueline Bisson, Hobbema
Dr Bernard E. Brosseau, Bonnyville
M. Joseph Paul Huot, Edmonton
M. J. Paul Pilon, Edmonton
Rév. Père Joffre Pomerleau, o.m.i., Edmonton

mercredi, 6 juillet
M. l'abbé Alfred Houde, Legal
M. Jos Labbé, Falher
M. Pierre Labbé, Girouxville
M. Donat Sylvestre, Tangente

jeudi, 7 juillet
Mme Simone Ledet, Edmonton
M. Bernard C. Bourgeois, St-Albert
M. Jean-Paul Roy, Edmonton

DURANT L'ETE
à CHFA
tous les matins de 7 à 8
c'est
"AU SOLEIL LEVANT"
avec
Normand Fontaine

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

La semaine à
TEMOIGNAGES
(une émission de Radio-Sacré-Coeur)
(du 4 au 8 juillet 1966)

LUNDI: Jean Galot, S.J., "Je chante pour passer le temps." (Aragon-Ferré)
MARDI: Marcel Marcotte, S.J., "Chacun son rôle au foyer."
MERCREDI: Emile Muller, S.J., "As-tu peur de me rencontrer?"
JEUDI: Gustave Thibon, "Travail et loisir."
VENDREDI: Jean Genest, S.J., "Comment faire l'éducation nationale."

CHFA — 680 — 10h.15 a.m.

HORAIRE DE MESSES
Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

La Fédération Canadienne Française de la Colombie

Ça et là

Cercles . . . Paroisses . . . Associations . . .

VANCOUVER

Résultat du bazar guide du 30 avril

Ce bazar, en même temps qu'une vente de plants, organisés par le Comité Protecteur des Guides et Jeannettes de la paroisse, a rapporté le montant de $300.00, toutes dépenses payées. Au nom de nos fillettes, merci chaleureux à Mme Jeanne Bauché, présidente du Comité, et à la vaillante et très méritante équipe qui l'a assistée. Voici les noms des principales gagnantes des prix d'un tirage qui eut lieu en cette même occasion: Panier de provisions: Mme Anna Gordon; Bon d'achat, Mme Thérèse Hegoas; Gâteau: Mlle Louise Lefebvre; Panier de fleurs pour Patio: Mme John Cooshek; Boîte de Chocolats: Mme Maurice St-Cyr; Poupées Jumelles: Maria Cooshek.

Nouvel exécutif de l'A.J.C. pour 1966-67.

Voici le résultat des élections annuelles tenues récemment chez nos jeunes de l'AJC: Président, Jacqueline Ste-Croix; Vice-Prés.: Jack Mathot; secrétaire: Matty Mathot; trésorière, Carol Swachuk; Président d'Honneur (ancien président) Robert Morgan; Présidents des divers comités: Terry Billington (comité religieux); Robert Ste-Croix (Comité d'Etudes); Judith Fraser (comité social); Camil Dion (comité des sports); Lynne Veronneau (comité de Publicité et bulletin) Aumônier: R.P. J.-Louis Lemire, s.s.s.

Activités récentes de l'AJC: soirée des parents, à la salle paroissiale, le 1er mai; camp à Hatzic Lake, les 21 et 22 mai, avec chaperons et quelques-uns des parents des membres de l'AJC.

Activités des Guides et Scouts. Scouts

Camp pour 15 de nos Scouts à Alouette Lake, les 7 et 8 mai, sous la direction du chef scout, André Tremblay et de ses assistants, Marc Dupas et Brian Keir.

— Visite de l'aumônier national scout et de l'aumônier régional, le 17 mai.

— Cours de natation pour les Louveteaux depuis le 14 mai (chaque samedi), au "Percy Norman Pool", à Vancouver.

Guides et Jeannettes

1— Les Guides ont collaboré au bazar annuel de leur Comité Protecteur, en y organisant un kiosque de bibelots, fabriqués par elles-mêmes et vendus pour la fête des Mères.

2— Les Guides et les Jeannettes, grâce à leur comité Protecteur, suivent également des cours de natation, chaque samedi, de 3:30 à 4:00 p.m. au "Percy Norman Pool".

3— Les cheftaines des Guides et des Jeannettes, ainsi que Mme Jos Bauché, présidente du Comité Protecteur, se sont rendues visiter récemment le Camp de Wonock, où nos fillettes feront leurs camps d'été annuels, cette année.

4— On annonce un bingo, pour le début de juin, dans le but de couvrir en partie les frais des camps d'été.

Chevaliers de Colomb

Présentation de certificats aux anciens Grands Chevaliers.

A l'issue de notre réunion du 4 avril, j'ai eu la joie de présenter, au nom de tous les frères, des Certificats d'Honneur aux anciens Grands Chevaliers de notre Conseil, dont voici les noms par ordre d'élection et de service:

Frère Donat Savoie (fondateur) 1954-1955-1956
Frère Albert Lefèbvre 1956-1957-1958
Frère J. Arthur Beaubien 1958-1959
Frère Raymond Gaudry 1959-1960
Frère François Coulombe 1960-1961
Frère Paul V. Gagnon 1961-1962-1963
Frère Euclide Hébert 1963-1964-1965

Je réitère mes félicitations et les remerciements de tous à ces très méritants Grands Chevaliers qui ont su diriger avec tant de compétence les activités de notre Conseil durant leur terme respectif. Et pour ce qui est du Frère Donat Savoie, nous verrons à lui faire parvenir son Certificat, avec le souvenir et la reconnaissance du Conseil pour le grand intérêt qu'il a porté à la Chevalerie chez les Franco-Colombiens, tant qu'il fut à Vancouver. Le Frère Savoie réside depuis plusieurs années à Pacoma, Californie.

Comité des Arts —

A la dernière assemblée qui eut lieu le 31 mai 1966, sous la présidence de Mme Blanche Lambert, il fut décidé de former un comité spécial en vue du Congrès National de l'ACTA qui se tiendra en octobre à Vancouver. Environ 50 délégués viendront de l'Est.

Ce comité se composera comme suit:
Blanche Lambert, présidente,
Gaston Robinson, vice-président
Rita Girouard, secrétaire
Mme Paquette, conseillère
Pauline Boisvert, troupe Molière
R. Paquette, agent de liaison de la Fédération Canadienne-française
Charles Bloch-Bauer, Alliance Française.
Prochaine assemblée en juillet.

Festival national du théâtre amateur

Le Festival National du D.D.F. eut lieu récemment à Victoria. La pièce "Les Bonnes" de Genest, présenté par l'équipe du Monde Contemporain de Montréal reçut plusieurs trophées et fut jugée une des meilleures du Festival. Une rencontre avait été organisée par le Centre ACTA à cette occasion pour discuter des Affaires Culturelles, M. Guy Beaulne ainsi que M. Pierre Patry, président de l'ACTA National. Voir Congrès ACTA et carrefour d'automne pour la Troupe Molière avec directeur invité.

Présences: Blanche Lambert, G. Robinson, P. Boisvert, R. Girouard, Dr Moreau. H. de la Hitte.

VICTORIA

Soirée à McMorran

Le 7 mai, un groupe d'amis se réunissaient à McMorran pour fêter le départ de M. Gérald Moreau. Les membres du club Canadien-français lui offrirent un jeu de stylos . . . afin qu'il nous écrive plusieurs articles pour l'Echo! La soirée se termina par un délicieux buffet servi chez M. et Mme Jean Mahy.

Fête des Mères

Dimanche, le 15 mai, la salle St-Jean-Baptiste rassemblait un bon nombre d'entre nous, à l'occasion de la fête des Mères.

Selon la tradition, la séance débuta par le tirage de la "Mère de l'année", laquelle fut couronnée des mains de Mme F. Thinel, gagnante de l'an dernier. La présidente remit des cadeaux à l'heureuse élue, Mme J. Robillard. Puis vint le moment tant attendu; des enfants exprimèrent leur amour filial. Petits et grands s'acquittèrent de leur rôle avec bonne grâce.

Morceaux de musique, chants, poèmes s'entrecroisèrent avec harmonie. Le Rév. Père Auger nous honorait de sa présence et adressa une petite allocution aux mamans, sans oublier de parler du beau rôle des papas dans la famille. Un petit goûter termina cette joyeuse fête.

Denise Péron.

Mme J.-A. Grandmaison

Nous apprenons avec un profond regret la mort subite de Mme J.-A. Grandmaison survenue le 26 mai dernier. Mme Grandmaison, née Marthe Pelletier, était originaire de Cacouna, P.Q. Elle épousa monsieur Grandmaison en 1939 et ils habitaient Victoria depuis 1941. Nous présentons nos condoléances à son époux, à son fils Claude ainsi qu'à tous les membres de sa famille.

L'Echo de Victoria.

Remise de la "Rose d'Or"

MEXICO Le cardinal Carlo Confalonieri, légat du Pape, a remis à la basilique de Notre-Dame de la Guadeloupe la "Rose d'Or" que lui a décernée le St-Père au cours d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée dans le sanctuaire en présence de tous les dignitaires de l'Eglise mexicaine et d'une foule énorme de fidèles, à la fois recueillis et enthousiastes.

Deux cardinaux et treize archevêques ont concélébré la messe pontificale qui a suivi la cérémonie, et à la fin de laquelle a retenti sous la voûte sacrée la voix du St-Père qui envoyait un message "au peuple du Mexique et de l'Amérique, dont la Vierge Marie est la patronne", ainsi que sa bénédiction apostolique.

Mgr Shulemburg curé de la basilique a lu la lettre adressée par Paul VI à l'archevêque de Mexico pour accréditer le cardinal Confalonieri comme son représentant pour la remise de la "Rose d'Or". Vint ensuite la lecture du "moto proprio" du St-Père décernant à la basilique la précieuse distinction "pour qu'elle y soit solennellement conservée et apporte toutes les félicités possibles au peuple mexicain".

PUNAISES GAGNE-PAIN

Norman Cromer, employé dans une manufacture de meubles de High Point, en Caroline du Nord, est champion poseur de punaises. Il peut facilement garder dans sa bouche une poignée de ces petits clous à la pointe fine, chiquer en même temps du tabac et boire de l'eau. Il arrive qu'il avale ses punaises, mais il croit que son estomac produit un acide assez fort pour les détruire.

Editorial

Deux poids, deux mesures

Au cours du dernier congrès de l'Association des Maires et des Municipalités, à Vancouver, le maire Dawson, de Ville Mont-Royal, l'une des municipalités de l'Ile de Montréal, donnait une interview à la radio dont le sujet fut concentré sur Québec et les Canadiens français. Dans l'ensemble, M. Dawson se fit porte-parole d'un nouvel esprit de réalisme qui se manifeste de plus en plus chez les anglophones du Québec. Il défendit la "révolution tranquille" et conséda à la langue française le droit à un statut prioritaire dans la province de Québec. C'est la position normale qui doit être prise par un personnage civique. Cependant, là où nous ne sommes plus d'accord avec M. Dawson c'est lorsqu'il trouve inopportune l'idée d'écoles françaises en Colombie.

Pour M. Dawson, le désir du Canada français d'être reconnu d'un océan à l'autre est un problème canadien-français et non pas un problème du Canada anglais. Si j'ai bien compris ses paroles, il serait normal qu'un Canadien anglais de la province de Québec puisse s'adresser en français à ses concitoyens de langue française; cependant, les Canadiens français ne devraient pas exiger de reconnaissance officielle ailleurs qu'au Québec vu leur état minoritaire sur un continent où la langue anglaise est le véhicule de communication.

Voilà la thèse séparatiste à rebours que nous avons déjà dénoncée et que nous trouvons plus pernicieuse et digne de mépris que celle des franco-séparatistes.

Lors des séances publiques de la Commission Royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, à Vancouver, nous avons eu l'impression très nette d'assister à une manifestation à l'appui de l'idée séparatiste par des porte-parole qui étaient convaincus de parler en faveur de l'unité canadienne. En effet, du point de vue des plus sympathisants, le bilinguisme ou la langue française c'était quelque chose d'acceptable pour le Québec mais peu concevable pour le reste du pays.

Cette attitude de la part de ceux d'ici qui ont présenté des mémoires n'était pas d'ordre à nous surprendre. Il faut dire, à leur faveur, qu'elle était motivée par une ignorance qu'ils ont, eux-mêmes, confessée. On peut même affirmer qu'il y a eu progrès sensible depuis, et que le principe du bilinguisme pour tout le pays gagne tous les jours de nouveaux adeptes.

Mais qu'un Québecois de langue anglaise, surtout un qui semble représenter l'aile libérale de la pensée anglo-québecoise, adopte le principe de deux poids, deux mesures, nous donne la sensation d'avoir pris le mauvais autobus.

A notre avis il n'y a que deux solutions possibles au problème canadien: l'égalité de droit pour les deux langues et les deux cultures ou la création de deux états séparés dans un avenir plus ou moins rapproché. Chacun de ces deux options présuppose des transformations fondamentales aussi importantes que l'autre. La raison qui nous fait choisir la première et y travailler c'est qu'elle est positive tandis que la deuxième est négative. Du moment que quelqu'un pose une objection à l'exercice d'un droit aussi fondamental pour un citoyen que celui de l'école, c'est l'équivalent de lui retirer sa citoyenneté. Quand le maire Dawson dit des Canadiens français de la Colombie Britannique qu'ils ne sont pas suffisamment nombreux pour jouir d'une école conforme aux besoins de leur culture et de leur langue, par analogie, on pourrait l'accuser de favoriser la fermeture de toutes les écoles anglaises de la province de Québec en dehors des grands centres urbains.

Nous sommes d'accord avec quiconque nous affirmera que la mise en pratique d'une politique d'égalité sera onéreuse; mais, c'est le prix qu'il faudra payer pour ne pas payer celui cent fois plus gros de la division.

Roméo Paquette



Au Canada et aux Etats-Unis la télévision sert de plus en plus à l'éducation; mais dans d'autres pays moins fortunés l'usage de la radio est une nouveauté qui permet les plus grands espoirs. Cette scène fut prise à Sutatenza, en Colombie, au cours de la retransmission d'une émission éducative d'un Centre catholique d'Information de ce pays de l'Amérique du Sud.

MAILLARDVILLE

Le mouvement scout à Maillardville

Avec l'approche de la belle saison, les activités se multiplient dans le mouvement scout. Les garçons sont à la fois impatients et joyeux à la pensée du camp d'été, du Jamboree provincial, etc. Les chefs, eux, travaillent "à tour de bras" pour préparer toutes ces activités, qui sont le couronnement du travail accompli au cours des mois d'hiver. Eux aussi sont heureux de voir toutes ces activités approcher, mais ils réalisent qu'il faut bien préparer ces activités dans tous les détails, pour qu'elles donnent un plein rendement dans la formation de nos futurs citoyens, qui seront la relève quand les chefs actuels ne seront plus d'âge à participer activement ou du moins physiquement aux activités scoutes.

Pour résumer les activités auxquelles nous prendrons part au cours des mois qui suivent, nous commencerons par la visite de l'aumônier général des scouts catholiques du Canada, le Rév. Père Rinfret, qui sera accompagné de l'aumônier régional, M. l'abbé Juneau et du commissaire régional, M. H. Dubé. Ils seront à Maillardville les 17 et 18 mai. Le 28 mai, nous aurons un pèlerinage à Ladner. Le départ se fera de la paroisse de Notre-Dame de Fatima à 10:00, a.m. Le 4 juin notre groupe participera à un "Steak Out", organisé par le "boy scout" au parc Blue Mountain. On y servira des "Barbecued steaks", du poulet et des "hot dogs". Vous pouvez vous procurer des billets des chefs. Le 5 juin, les chefs auront leur picnic annuel. Il s'agit d'une sortie avec leur famille, généralement à l'endroit choisi pour le camp scout, où l'on se réunit pour une bonne journée en famille, parents et enfants.

Samedi, le 18 juin, il y aura une veillée à l'auditorium de Notre-Dame-de-Lourdes, dans le but de recueillir des fonds pour aider nos scouts à participer au Jamboree provincial. Nous vous invitons donc à venir nous encourager dans notre travail, tout en venant vous amuser et vous . . . rafraichir!

Pas mal pour le mois de juin, dites? Passons au mois de juillet.

Du 8 au 16 juillet, Jamboree provincial; Roger Bruneau accompagnera la patrouille participante.

Du 24 au 31 août, le Rovermoot; ce camp est pour les garçons d'âge routier et 300 garçons des provinces de l'Est doivent venir pour prendre part à cette activité. Ils feront un "precamp" les 22 et 23 août. Notre commissaire diocésain, Jean Lambert les accompagnera pour le "precamp" et étant donné que Roger Bruneau sera, comme on l'a mentionné plus haut, occupé au Jamboree, Napoléon Gareau sera en charge du camp scout.

Comme vous pouvez le constater, les chefs ne sont pas affligés par l'oisiveté. Ils mènent une vie pleine et, en terminant, permettez-moi de répéter l'invitation à notre veillée LE 18 JUIN, A NOTRE DAME DE LOURDES. PRIX D'ENTREE $1.00. Venez vous amuser! Venez nous encourager!

Napoléon Gareau.

C.W.L.

Un déjeûner-communion fut tenu le 22 avril pour célébrer la fête de Notre-Dame du Bon-Conseil, patronne de la "Ligue catholique féminine". A ce déjeûner, le Révérend Père Dénommée parla de la "chrétienté dans la famille". Un nouvel exécutif fut nommé. Ce sont:

Présidente:
Mme P. J. Filiatrault
1ère vice-prés.:
Mme J. Lambert
2e vice-prés.:
Mme G. Dumont
3e vice-prés.:
Mme M. Marsolais
Secrétaire:
Mme L. Bruneau
Trésorière:
Mme J. Des Roches

Lors de la dernière réunion, les membres ont décidé de donner une contribution à la paroisse CCD et aux enfants de choeur.

Cinq membres ainsi que le Rév. Père Michaud assistèrent à la Convention archidiocésaine de la Ligue Catholique féminine qui eut lieu à la paroisse St-Michel à Burnaby. Parmi les membres qui y assistaient, on a pu constater la présence de Mme Favero, de la Ligue catholique féminine de Notre-Dame de Fatima quand celle-ci fut fondée il y a presque vingt ans. Les autres étaient Mmes P. J. Filiatrault, H. Lamoureux, J. Lambert et L. Bruneau.

Les moyens de diffusion au service de l'Evangile en Asie

Quand on considère les moyens de communications d'une part et l'Evangile d'autre part, l'immense Asie apparait divisée en trois zones: le Japon supérieurement équipé, les Phillipines et le Vietnam sud où l'Evangile peut s'exprimer dans un contexte humain favorable, et le reste de l'Asie.

Le Japon est le pays du monde où la presse est la plus développée, avec des quotidiens comme Asahi dont le tirage dépasse 5 millions. C'est également au Japon que la télévision est la plus répandue: on compte cinq chaînes en couleurs, alors qu'il n'y en a pas encore en Europe. Au Japon, le régime politique est libéral et soumis aux seules fluctuations de l'opinion souveraine dans la matière. Mais la puissance des intercommunications est soumise à la loi de la curiosité et celle-ci est très faible à l'égard du christianisme, bien que le Concile l'ait avivée.

Tout autre est la situation aux Philippines où les moyens audiovisuels sont beaucoup moins répandus, parce que la population est pauvre. Comme les Philippines manquent terriblement d'écoles et de clergé paroissial, les moyens audio-visuels doivent être développés pour suppléer à ces carences. Quant au Viet-Nam, il est en guerre et est un pays pauvre. Cependant, la presse catholique y est développée à la mesure de la ferveur des fidèles. On peut même dire que le Vietnam Sud est probablement le pays de l'Asie où la situation de la presse catholique est la plus favorisée.

Et le reste de l'Asie? Nous n'avons pas à parler de l'immense Chine de Pékin, parce qu'elle est entièrement prisonnière de l'inquisition communiste. A Formose, la situation est différente mais rejoint celle qu'on peut constater en Thaïlande, en Corée ou dans l'ensemble du continent indien. Tout est à faire, malgré certains points lumineux à Bangkok, Calcutta, Madras. Dans les grandes villes, il y a une presse catholique, et par ailleurs la grande presse se montre accueillante. Lorsqu'il y a un congrès jociste international à Bangkok par exemple, ce ne sont pas seulement les catholiques qui s'en font l'écho, mais également les journaux que tout le monde lit.

Il est remarquable que le Concile, après avoir mis au point la constitution sur la Liturgie, a donné au monde, avant tout autre décision, le Décret sur les moyens de communication sociale. Il l'a fait même avec une certaine hâte, tellement les Pères semblaient impatients de dire à tous: "Prenez garde: la Radio, la Presse, le Cinéma, la Télévision sont des moyens d'une importance décisive pour le bien et pour le mal. Tous les hommes, chrétiens ou non, doivent se rendre compte de cette puissance, afin de la contrôler pour le Bien Commun. Et vous, chrétiens, faites tout ce qui est en votre pouvoir pour que l'Evangile profite de ces moyens qui peuvent admirablement "convertir l'opinion" et rendre ainsi la conversion des individus plus aisée". Telle est, semble-t-il, la signification du Décret sur les Inter-communications.

PORT-ALBERNI

En visite chez . . .

M. et Mme Kropninski, M. et Mme Maurice Doucette et M. et Mme Lemieux qui se rendront ensuite à Victoria chez MM. Raymond et Robert Trudel.

M. et Mme Roland Paquette de Sydney, M. et Mme P. H. Paquette .

M. et Mme P. H. Paquette, Mlle G. Paquette, M. G. Bourque et Mlle L. Klein.

M. et Mme V. Kropninski ont fêté leur 17e anniversaire de mariage et M. et Mme Lemieux, leur 25e.

Tableau d'honneur de nos jeunes Canadiens-français à S.M.S. (notre école catholique)

5e année: Pierrette Beaulac
6e année: Claire Kropninski, Thérèse St-Jacques, Eilen Cosgrove
8e année: Elisabeth St-Jacques.

Nous espérons que M. Dicaire de Maillardville viendra bientôt visiter nos gens âgés à la maison de repos de Port Alberni, et organiser, pour eux, des activités.

Carnet social

Mariage

Clément Ruel à Juliette Lajeunesse de Léoville, Sask.

Fiançailles

Mlle Ginette Paquette à M. Gary Bourque de Comox. Le mariage sera célébré le 24 septembre à la paroisse Notre-Dame des Victoires de Port Alberni.

En visite à Port Alberni

M. et Mme François Gaudreault de Debden, Sask. pour célébrer leur 50e anniversaire de mariage le 23 juillet.

M. et Mme I. Pouliot de Prince George.

M. André Ruel de Maillardville.
M. Edgar Ruel de Gold River.
M. et Mme Maurice Doucette et M. et Mme Lemieux.
M. G. Bourque et Mlle L. Klein.

Déplacement

Mme P. H. Paquette se rendit à Vancouver chez ses parents et assista à une convention de coiffeuses et coiffeurs à l'hôtel Vancouver.

La troupe "Ici Maillardville" à Port Alberni.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la troupe de théatre amateur, "Ici Maillardville". Ces jeunes ont démontré beaucoup de talent dans l'interprétation de chansonnettes françaises et de pièces de théâtre. Félicitations! Cette troupe est sous l'habile direction de Mme P. Paquette, M. Roméo Paquette, agent de liaison accompagnait aussi la troupe.

"Shower" à Mlle Juliette Lajeunesse

Plusieurs dames se sont réunies pour fêter Mlle Juliette Lajeunesse à l'occasion de son mariage prochain. La future mariée reçut plusieurs cadeaux.

Honneur à nos élèves

Un souper fut offert aux élèves de 10e année ainsi qu'à leurs parents à la salle de l'école sous la direction de l'auxiliaire de l'école.

Tableau d'honneur

5e année: Pierrette Beaulac
6e année: Claire Kropninski, Thérèse St-Jacques, Eileen Cosgrove
8e année: Elisabeth St-Jacques .

Prompt rétablissement

A M. J. G. Broissoit hospitalisé à la suite d'une fracture de la jambe.

Ligue Notre-Dame et St-François.

Plusieurs membres de la ligue Notre-Dame et St-François se sont rendus à la convention diocésaine C.W.L., à la salle de notre école. Un goûter fut servi. Mgr DeRoo assista au banquet du soir et nous parla du problème national à travers le Canada. Parmi les invités nous pouvions voir M. le maire et son épouse. Celui-ci nous entretint sur l'importance du bilinguisme au Canada.

Départ de M. Gérald Moreau, président de la F.C. de la C.B.

Nous regrettons le départ de M. Gérald Moreau, président de la Fédération Canadienne-française de la Colombie-Britannique, pour Québec où il se perfectionnera dans les langues. Nous lui souhaitons bon succès.

Demande de professeur

Une institutrice bilingue est demandée pour enseigner en 2e année en septembre. Salaire: celui de l'école publique. C'est un appel urgent.

Petites nouvelles

Nos assemblées mensuelles sont discontinuées pour la saison estivale. Elles reprendront en septembre.

M. et Mme V. Kropninski ont fêté leur 17e anniversaire de mariage tandis que M. et Mme Lemieux célébrait leur 25e.

Nos classes de catéchisme et de français recommenceront en septembre.

Mme Kropninski enseignera de nouveau en septembre à notre école.



bref recul dans l'histoire

On lisait dans La Survivance

Il y a 30 ans...

Edition du 1er juillet 1936

Le jeune Jean-Baptiste Boulanger reçoit la Médaille de Vermeil du gouvernement français, des mains de M. le consul Pierre Auger, au cours d'une soirée mémorable, où Me Paul Poirier accueille officiellement le consul de France au nom de l'A.C.F.A.

* * *

Le grand débat de l'heure à la Chambre des Communes, à Ottawa, c'est la monnaie bilingue que veut mettre en force le gouvernement libéral; l'oppostion de M. Bennett s'y oppose, alléguant qu'il s'agit là d'une tolérance dangereuse!

* * *

A Bonnyville, des fêtes ont marqué le vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce du curé, M. l'abbé J.-E. Lapointe.

Il y a 20 ans...

Edition du 26 juin 1946

Le député ouvrier-progressiste (communiste) de Montréal Fred Rose, impliqué dans un réseau d'espionnage canadien pour le compte de la Russie, vient d'être condamné à six ans de pénitencier.

* * *

Une grande nouveauté dans le domaine ferroviaire: le Canadien Pacific annonce l'introduction dans ses wagons de nouveaux sièges ajustables. Une simple pression sur une pédale permet d'incliner le siège à volonté.

On annonce la réouverture du Jasper Park Lodge, fermé durant la durée de la guerre, en raison du besoin indispensable de conserver la main-d'oeuvre à d'autres fins.

Il y a 10 ans...

Edition du 27 juin 1956

En raison de la mauvaise température, la fête champêtre organisée par le Cercle local d'Edmonton pour marquer la St-Jean-Baptiste a dû être remise au vendredi suivant.

* * *

"Le Voyage de M. Perrichon" a été une réalisation magistrale. Plus de 600 personnes ont assisté à la première à Edmonton, alors que, selon le critique, "cette comédie en quatre actes fut exécutée professionnellement par nos amateurs, si bien que s'il y eut des manquements, nul ne put s'en apercevoir."

* * *

Le Québec est allé aux urnes et le parti de l'Union Nationale que dirige M. Maurice Duplessis a été reporté au pouvoir avec une majorité accrue. Les résultats sont les suivants: UN 72 députés, Libéraux 20 députés, et 1 Indépendant.

Les fumeurs ont 1,630 p. cent plus de chance de succomber au cancer

QUEBEC — Si vous fumez plus de 20 cigarettes par jour, il y a 1,630 pour cent plus de chance que vous mourriez d'un cancer du poumon qu'un non-fumeur.

C'est ce que révèlent les résultats d'une enquête menée entre 1956 et 1962 parmi 92,000 anciens combattants canadiens, et publiés, au congrès de l'Association canadienne de santé publique.

L'enquête a été menée par les docteurs E. W. R. Best et C.B. Walker, de la division de l'épidémiologie au ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social.

Il y a 43 pour cent plus de mortalités chez ceux qui fument moins de 10 cigarettes par jour que chez un non-fumeur et 55 pour cent chez les fumeurs de 10 à 20 cizarettes par jour.

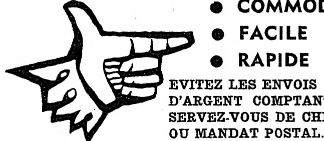
Il y a 63 pour cent plus de mortalités chez ceux qui fument plus de 20 cigarettes que chez ceux qui ne fument pas du tout.

La statistique démontre que le risque de mortalité est plus grand chez les fumeurs que chez les non-fumeurs. La proportion est de 58 pour cent chez les fumeurs de cigarettes. Chez les fumeurs de pipe et de cigares, la proportion est de 54 pour cent.

Le docteur Best n'a pas tiré de conclusions.

"Je crois que les chiffres de l'enquête sont suffisamment éloquents", a-t-il dit.

FORMULE D'ABONNEMENT



- COMMODE
- FACILE
- RAPIDE

EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT. SERVEZ-VOUS DE CHEQUE OU MANDAT POSTAL.

Servez-vous de la formule ci-dessous et faites-nous parvenir le prix de votre abonnement par la poste

MERCI A L'AVANCE !

Nom de l'abonné ....

VOUS ÉTIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ÉTIQUETTE JAUNE D'ENVOI.

Adresse ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..............................

pour abonnement à La Survivance pour .... an(s)

— Prix de l'abonnement —

Au Canada: 1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00 — 4 ans - $10.
A l'étranger - $4.50 par année

L'ABC DU CREDIT AGRICOLE

OTTAWA — Le financement, l'amélioration et la gestion d'une entreprise agricole profitable sont beaucoup plus complexes qu'ils ne l'étaient il y a à peine dix ans, affirme M. George Owen, président de la Société du crédit agricole.

La tendance vers des fermes plus grandes et la nécessité de les rendre plus efficaces, afin d'améliorer la position concurrentielle de l'entreprise familiale, ont accru les besoins et la demande de capitaux. La mécanisation (prélude de grandes exploitations), la technique nouvelle, les découvertes scientifiques en agriculture, tout se combine pour attirer l'attention du cultivateur sur l'utilisation rationnelle de ses capitaux.

D'abord, il est invraisemblable qu'il puisse accumuler les capitaux dont il a besoin uniquement des épargnes provenant de son revenu agricole. Il doit donc emprunter. M. Owen signale que les cultivateurs canadiens commencent à comprendre l'importance d'une utilisation convenable du crédit pour améliorer leur revenu et leur niveau de vie.

Voici les trois principaux types de crédit:

Le crédit à court terme ou crédit de production nécessaire pour les besoins saisonniers d'exploitation;

Le crédit à terme intermédiaire, d'une durée pouvant aller jusqu'à dix ans, pour l'achat de machines, de bestiaux ou pour des améliorations d'ordre secondaire;

Le crédit à long terme pour l'achat de terrains, pour les améliorations importantes à la ferme et aux bâtiments ou pour la réorganisation et l'agrandissement de l'entreprise agricole.

Le cultivateur qui a besoin de crédit doit inventorier son entreprise et analyser ses besoins à la lumière de ce que M. Owen appelle l'ABC du crédit.

"A" représente l'assiette ou les biens sur lesquels portera l'hypothèque et qui fourniront au cultivateur un revenu sur lequel peuvent influer sa personnalité et les autres circonstances de l'exploitation. L'augmentation des revenus de la ferme dépend du bon agencement des facteurs sol, main-d'oeuvre, capital et gestion. Après avoir étudié soigneusement l'utilisation et la qualité de chacune de ses ressources actuelles, le cultivateur peut sentir le besoin de les utiliser plus judicieusement et de mieux les équilibrer grâce à du capital emprunté.

"B" veut dire budget. Avant de décider d'emprunter de l'argent, le cultivateur doit analyser soigneusement les résultats financiers de son exploitation des années précédentes; il convient aussi qu'il prépare un budget en tenant compte des effets que le capital emprunté aura sur le revenu net de sa ferme. Le crédit obtenu améliorera-t-il l'efficacité de la terre, de la main-d'oeuvre et de la gestion? Les augmentations prévues au poste du revenu net paieront-elles les frais de l'emprunt en plus de le rembourser? Est-ce qu'il pourrait utiliser le crédit disponible de quelque autre façon plus profitable?

Le cultivateur qui fait des démarches auprès d'un emprunteur trouvera très utiles une comptabilité à point et des plans bien préparés.

M. Owen donne cet avertissement: Ne jamais lier une trop forte proportion de sa capacité d'emprunt pour des fins qui n'améliorent que peu le revenu net ou le niveau de vie, car cela pourrait restreindre l'utilisation de capitaux empruntés pour des entreprises profitables.

"C" représente le crédit. Son coût varie grandement selon la durée de la période de remboursement, la compétence de l'agriculteur, sa réputation comme emprunteur et la source de crédit. L'une des principales considérations concerne le taux d'intérêt réel et les autres frais en cause.

Ca paie de marchander du crédit aux taux les plus bas possible, calculés sous forme d'intérêt annuel simple sur le solde non payé. Il vaut la peine de chercher les prêteurs qui offrent le genre de services de crédit dont on a besoin. Le cultivateur s'expose à sacrifier une bonne partie des avantages du crédit qu'il obtient en le payant trop cher quand il accepte des conditions de remboursement qui ne conviennent pas à son entreprise.

M. Owen explique que les prêts à long terme sur hypothèque, consentis par la Société du crédit agricole à un taux d'intérêt favorable, ont pour but d'aider les cultivateurs compétents à établir des entreprises agricoles familiales rentables.

Des prêts "réguliers" jusqu'à concurrence de 75 p. 100 de la valeur établie de la ferme (maximum de $40,000), sont accordés aux cultivateurs de plus de 21 ans.

Des prêts "surveillés" s'élevant jusqu'à 75 p. 100 de la valeur établie des bestiaux et de l'équipement de la ferme (maximum de $55,000) sont consentis aux cultivateurs âgés de 21 à 45 ans.

Comme on a déjà mal interprété le facteur âge dans les deux types de prêts, M. Owen rappelle qu'un cultivateur ayant dépassé la limite d'âge pour un prêt "surveillé" est toujours libre de solliciter un prêt "régulier".

On peut obtenir des renseignements supplémentaires sur ces différents prêts en s'adressant aux conseillers de la Société du crédit agricole qui ont des bureaux dans toutes les régions agricoles du Canada, ou en écrivant directement au siège de la Société du crédit agricole, 150, rue Kent, Ottawa.

Tout ce qui flotte peut aider à sauver quelqu'un de la noyade

Environ 7,000 personnes se noieront cette année sur notre continent, et les trois quarts de ces noyades se produiront peut-être dans des endroits publics, où on pourrait les éviter si seulement on savait se servir d'objets simples comme, par exemple, un pneu de rechange.

Il arrive souvent, que des spectateurs pourraient intervenir, mais ils s'abstiennent, soit parce qu'ils ne savent pas comment s'y prendre, soit parce qu'ils craignent que le nageur, en se débattant instinctivement, ne les entraîne avec lui au fond.

En vérité un pneu est une bouée de sauvetage tellement efficace que, même lesté de la lourde roue d'acier qu'il entoure, il remontera à la surface et flottera si on l'envoie rouler dans l'eau. Le nageur — ou les nageurs — en difficulté peuvent s'y accrocher. Si chacun a soin de rester dans l'eau jusqu'au cou, le pneu peut soutenir six ou sept personnes.

D'autres objets variés peuvent aussi jouer le même rôle. Une bouteille thermos de la contenance d'un gallon, vidée de son contenu et fermée hermétiquement fournira un léger soutien au nageur épuisé et lui permettra peut-être de regagner la terre ferme.

N'importe quel récipient muni d'un couvercle hermétique, les matelas pneumatiques, ballons de plages, tables, sièges en bois, ceintures de sauvetage, jouets qui se gonflent, chambres à air et, en général, tous les objets qui flottent peuvent se transformer en matériel de sauvetage et contribuer à sauver une ou plusieurs vies.

Souvenez-vous que chacun de nous est un sauveteur en puissance et qu'on a toujours sous la main du matériel de sauvetage. Il s'agit de ne pas perdre la tête et de savoir le discerner.

Service d'emploi de l'A.C.F.A.

Jeune étudiante canadienne-française (12e année à l'école St-Joseph) aimerait trouver logement et pension en échange de travail domestique. Serait libre à compter du 1er septembre. Téléphonez à 424-4775 et demandez Mlle Doris Savard.

Restriction

—Viens Jeannette, dit Sylvie à sa petite amie, on va jouer à la famille. Je serai la maman.

—Et qui sera mon papa?

—Tu n'auras pas de papa, parce que nous serons des gens pauvres!

BINGO - VIA

Ce bingo est organisé en vue de venir en aide au Voyage Interprovincial Albertain. Pour gagner, le joueur doit remplir sa carte complètement. Afin d'éviter toute confusion au cas où plusieurs personnes gagneraient en même temps, le Comité garde un ordre strictement numérique des numéros, à mesure qu'ils sont tirés. Cet ordre numérique est indiqué par le chiffre en petit caractère. Les cartes se vendent au prix de $1.00 chacune. S'il n'y a pas de représentant dans votre localité, vous êtes prié de communiquer avec l'une des personnes suivantes:
M. Laurent Lemire, 5203 - 84e avenue — Mlle Yvette Baril, 10855 - 96e rue — Mlle Isabelle Leblanc, Beaumont, Alberta.

VOICI LA LISTE DES NUMEROS TIRES A DATE:

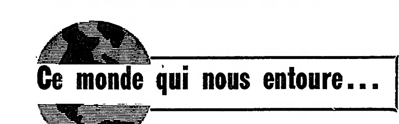
B — 2^{33} – 3^{29} – 4^{21} – 5^{55} – 6^{3} – 7^{52} – 8^{42} – 9^{37} – 10^{24} – 11^{3} – 12^{4} – 13^{15} – 14^{38} – 15^{36}

I — 16^{40} – 17^{17} – 20^{13} – 23^{46} – 24^{39} – 26^{20} – 27^{1} – 29^{6} – 30^{51}

N — 32^{50} – 33^{25} – 35^{9} – 36^{35} – 37^{45} – 38^{12} – 39^{18} – 40^{23} – 42^{5} – 43^{49} – 44^{54} – 45^{27}

G — 46^{53} – 50^{41} – 52^{32} – 54^{11} – 55^{14} – 58^{22} – 59^{41} – 60^{43}

O — 61^{44} – 62^{8} – 63^{16} – 65^{26} – 66^{34} – 67^{19} – 68^{10} – 70^{28} – 71^{48} – 72^{2} – 74^{7} – 75^{30}





La livraison du courrier ne se fait pas partout de la même façon! Ce postillon espagnol, Lopez Diaz, est âgé de 65 ans et il exerce son métier depuis 37 ans. Il calcule avoir parcouru au moins 250,000 milles au cours de sa carrière, ce qui l'a obligé "d'user" complètement 6 ânes comme celui-ci!

Pourquoi les maris ne parlent-ils pas à leur femme?

Nombre de femmes se plaignent que leur mari ne leur parle jamais; il reste là, calé dans son fauteuil ou renfermé en lui-même.

Ce silence ne traduit pas toujours un sentiment d'irritation de la part du mari, mais plutôt une sorte d'indifférence. Quant à la réaction de la femme, elle se présente souvent comme un mélange de désarroi et de peine. Quelque chose a changé, mais quoi? Et pour quelle raison? S'agit-il d'un changement en elle ou en lui? Ou bien est-ce le mariage lui-même qui émousse les sentiments?

Il est normal qu'avec le temps les époux tendent à s'occuper de choses différentes et que le silence remplace les échanges. Cela se produit particulièrement quand naissent les enfants et que le mari cesse de s'intéresser, non pas tant à sa femme qu'aux détails précis de la vie qu'elle mène. La vie de la plupart des femmes n'est guère palpitante et elles ne reprochent pas à leur mari de ne pas se passionner pour la façon dont elles passent leurs journées.

En fin de compte, le principal grief des épouses est celui-ci: "Les hommes sont incapables de s'exprimer comme font les femmes. Ils ne parlent pas de leurs sentiments, si bien qu'on ne sait pas où on en est."

— Il m'arrive, a dit l'une d'elles, de demander à mon mari: "Es-tu heureux?' Savez-vous comment il réagit. En grommelant: 'Si je ne l'étais pas, je ne serais pas ici."

A la lumière des faits, il semble que, dans le mariage, il est rare que les époux réussissent à communiquer de façon profonde et complète. Mais quand l'union existe vraiment, si grand qu'ait pu être le silence du mari, à l'heure où elle est nécessaire, la faculté de communiquer existe aussi. Ce que l'homme qui rentre chez lui cherche auprès de sa femme c'est surtout le calme, une oasis où se reposer d'un monde exigeant où règne la compétition. Beaucoup de maris éprouvent un sentiment de dignité mal placée qui les empêche de reconnaître à quel point ils ont besoin de la stabilité de leur foyer et de l'affection de leur femme. Mais, dans les bons ménages, l'épouse, en général, sait parfaitement ce qu'il en est, que son mari l'exprime ou non.

Aide gouvernementale accrue pour l'assainissement des terres

OTTAWA — Une nouvelle entente vient d'être conclue entre les autorités fédérales et provinciales de l'ARDA, en vertu de laquelle une aide financière additionnelle sera accordée au programme d'assainissement des terres de l'Alberta.

Le ministre des Forêts du Canada, M. Maurice Sauvé, et le ministre provincial de l'Agriculture de l'Alberta, M. H. E. Strom, ont annoncé récemment que les deux gouvernements défraieront à parts égales la moitié des frais de cette vaste entreprise de conservation des terres, soit une somme de $650,000. Un montant égal sera assumé par les municipaliéts intéressées. C'est donc dire qu'une somme de $1.3 million sera affectée à la réalisation de ces travaux qui se termineront le 31 mars 1970. Lors de la première entente fédérale-provinciale, signée il y a quelques années, une somme de $200,000 avait été affectée à ce programme d'assainissement.

Presque tous les sols agricoles de l'Alberta sont sujets aux dégâts causés par l'érosion, ainsi de nombreuses fermes sont inondées par les eaux de ruissellement et par les eaux de crues. En outre, on estime à environ $1,000 par ferme les pertes attribuables aux mauvaises herbes qui chaque année envahissent de vastes étendues de terres en culture. A la suite de travaux d'essais exécutés à travers la province, il a été démontré qu'il est possible de récupérer entièrement les acres de terre ainsi affectées.

D'autres agriculteurs de l'Alberta sont affligés par l'accumulation de sel. Les sols salins sont causés par l'évaporation des eaux souterraines et exigent des méthodes particulières de culture. Afin que les exploitants de fermes aient de meilleures chances d'adopter des cultures qui tolèrent le sel et afin aussi d'empêcher que de plus grandes étendues de terre soient ainsi atteintes, il faut recourir à d'importants travaux d'assainissement qui peuvent, dans certains cas, s'étendre sur plusieurs années.

En vertu de son programme de conservation des terres, le gouvernement de l'Alberta offre une assistance financière aux cultivateurs et aux municipalités, afin de leur permettre de récupérer les sols endommagés par l'érosion, les terres gravement infestées de mauvaises herbes vivaces et des aires de culture qu'un égouttement naturel a rendu salines.

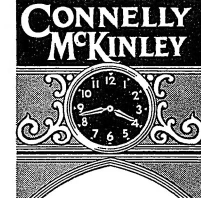
L'aide prévue s'établit au maximum à $250 par ferme par année et a d'ordinaire une durée de trois ans. Toutefois, là où sévissent des conditions particulièrement difficiles, le montant total alloué pour la période de trois ans peut être réparti sur une période plus courte.

La Direction des grandes cultures du ministère de l'Agriculture de l'Alberta assume la surveillance de ce programme de l'ARDA, dont les travaux en voie d'exécution relèvent directement des services agricoles des municipalités.

CALENDRIER

COURTOISIE DE





OYEZ! OYEZ!

3 juillet

A la bibliothèque municipale, Concert dominical de musique classique enregistrée sur ruban sonore et présentation d'un film documentaire. De 2h. à 4h. p.m.

Les 30 et 31 juillet

Fête au Village annuelle de Legal, au parc Citadelle. Jeux et réjouissances pour tous, jeunes et vieux.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et indiquant leur contenu seront reçues aux bureaux du Directeur Régional, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100ème avenue, EDMONTON, Alberta, jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) le 6 juillet 1966 pour "JARDINS PAYSAGERS, GRAVELLAGE ET REMBLOYAGE AUX RESIDENCES FEDERALES, HAY RIVER, T.N.-O.

L'on peut obtenir les spécifications et documents de soumission aux bureaux du Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100ème avenue, EDMONTON, Alberta et aussi auprès du Gérant des Propriétés de Zone, Ministère des Travaux Publics du Canada, HAY RIVER, T.N.-O., et peuvent être examinés aux bureaux du Ministère à Fort Smith et Yellowknife, T.N.-O.

Les soumissions doivent être faites sur les formules fournies à cet effet par le Ministère et en conformité avec les conditions qui y sont imprimées.

L'on n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. G. McFarlane
directeur régional
Ministère des Travaux Publics
du Canada
EDMONTON, Alberta.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 32/66/YT-NA - TERRASSEMENT, DRAINAGE, MILLE O - 38, CHEMIN DE DEMARCATION DAWSON, TERRITOIRE DU YUKON", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MARDI, 19 JUILLET 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $250.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: Bureau du Ministère des Travaux publics du Canada, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); l'ingénieur régional, intérimaire (aménagement), 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re, rue sud-est, Calgary (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), 10225-100e avenue, Edmonton (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), Whitehorse (T.-Y.); et on peut les consulter au Bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8 (Ont.). Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT 15/66/NWT-NA - ELARGISSEMENT ET AMELIORATIONS A LA PENTE, PISTE INGRAHAM, DU MILLE 14.7 AU MILLE 19.8, TERRITOIRES DU NORD-OUEST", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le MARDI 19 JUILLET 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'ingénieur régional (aménagement), casier 488, 10225-100e avenue, Edmonton (Alb.); l'ingénieur régional intérimaire (aménagement), 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re, rue sud-est, Calgary (Alb.); et on peut les consulter aux bureaux suivants: Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), Directeur régional, Direction des Régions Septentrionales, Ministère du Nord Canadien et des Ressources Nationales, Yellowknife (T.N.-O), l'ingénieur régional, Directeur des Régions Septentrionales, Ministère du Nord Canadien et des Ressources Nationales, Fort Smith (T.N.-O.), Administrateur de Secteur, Direction des régions Septentrionales, Ministère du Nord Canadien et des Ressources Nationales, Hay River (T.N.-O). Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai pour la réception des soumissions pour CONTRAT No 31/66/NWT-NA - TERRASSEMENT, PONCEAUX ET REVETEMENT EN GRAVIER, MILLE 117 - 167, ROUTE MACKENZIE (T.N.-O.), devant être reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), mardi le 28 juin 1966, est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'est), MARDI, 5 JUILLET 1966.

Robert Fortier,
Directeur des Services
Administratifs et Secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 23 juin 1966.